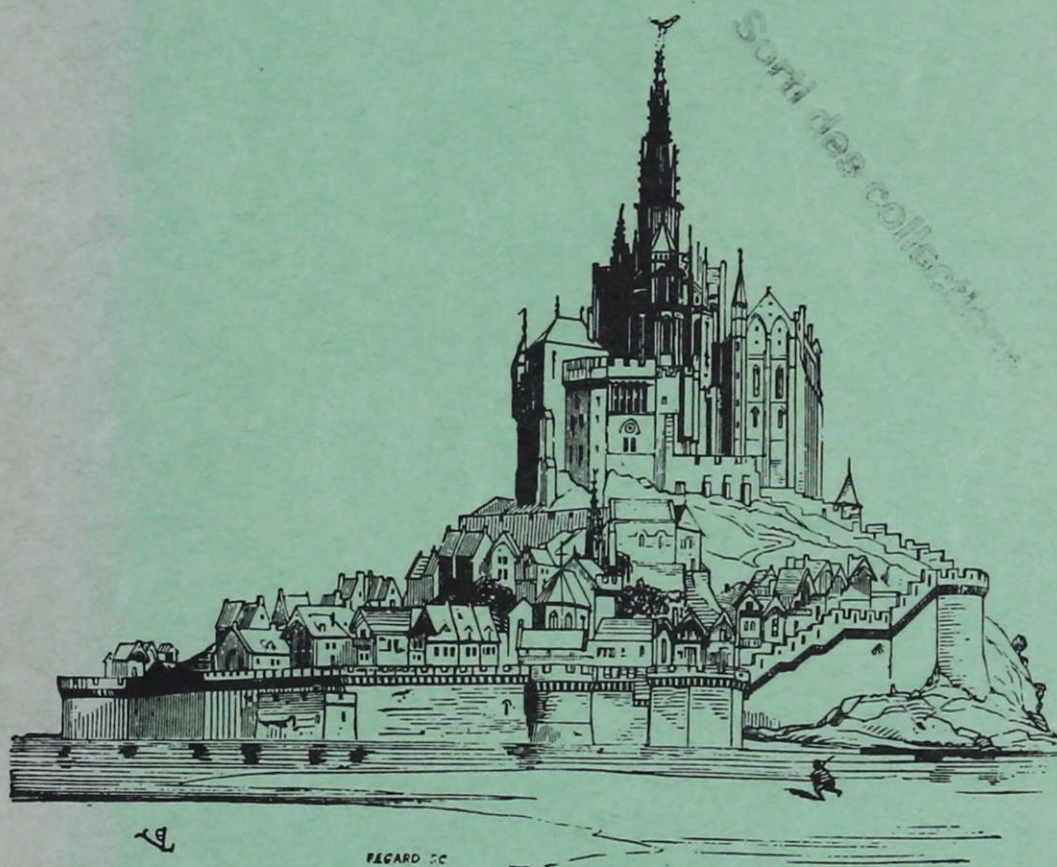


LES AMIS  
DU  
MONT-SAINT-MICHEL



BULLETIN ANNUEL

N° 94 - ANNÉE 1989

Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 Avril 1918  
Siège Social : 50116 Abbaye du Mont-Saint-Michel - BP 9

# PARIBAS EN BASSE NORMANDIE

au service  
des  
entreprises,  
des  
associations  
et des  
particuliers.



BANQUE PARIBAS

PARIBAS CAEN

4, RUE DE STRASBOURG  
14000 CAEN  
TÉL. : 31.85.53.01

DIRECTEUR :  
JEAN-PAUL OZANNE

## LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE  
(Décret du 16 Avril 1918)

Siège Social : 50116 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)  
BOITE POSTALE : n° 9

### RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de notre Association s'est réuni le vendredi 23 septembre 1988, à 17 heures, au presbytère du Mont-Saint-Michel.

**Etaient présents :** M. J. LECLERC, M<sup>me</sup> A. ABADIE, M<sup>me</sup> E. FERY, MM. G. COLMAIRE, H. DECAENS, l'Abbé M. LELEGARD, MM. OZANNE, G. PITEL, le R.P. de SENNEVILLE.

**Etaient excusés :** M<sup>me</sup> M. FOUILLET, MM. L. JOZEAU-MARIGNE, P. GEOFFRAY, A. L'HOMER, M. REULOS.

I. — Le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 23 mars est approuvé.

#### II. — BULLETIN DE L'ASSOCIATION - EDITION 1988

Le Conseil apprécie la belle présentation du bulletin.

Le coût a été, pour cette année, de 20 384 F (60 pages) alors qu'il était de 16 681 F, en 1987 (48 pages).

Relativement le coût n'a pas augmenté, ce qui n'est pas le cas de l'affranchissement : l'envoi passe de 3,70 F à 7,40 F.

Le Conseil envisage de faire des économies en utilisant du papier plus léger ou de dépasser plus nettement le poids actuel (nous avons la possibilité d'atteindre 250 g).

De nouveaux auteurs et textes seront recherchés afin d'étoffer le bulletin.

Michel OZANNE suggère des rubriques qui ne soient pas des articles de fonds (les marées en août et septembre; les horaires de la S.N.C.F. et des cars; les conditions d'entrée à l'Abbaye; ce qui a été vu à la télévision; les revues; présentation de certaines activités des Amis du Grand Degré, etc.).

Le Conseil confirme sa volonté de faire appel à certaines entreprises pour faire diminuer le coût du bulletin par de la publicité.

### III. — RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Le Conseil demande à M. LE CLERC d'écrire à M. le Président de la République afin de lui faire état du souci de l'Association de voir se poursuivre les travaux de désensablement de la baie; ceci dans les meilleurs délais compte tenu de l'augmentation des herbues.

Par ailleurs, le R.P. de SENNEVILLE présentera un dossier complet de la situation à M. le Premier Ministre.

### IV. — ETAT DES COTISATIONS

Depuis le dernier bulletin (juillet 1988): 211 cotisations pour 32 200 F sont parvenues. A ce jour, plus de 300 cotisations ont été reçues au titre de l'année 1988.

250 personnes ont reçu une lettre de rappel (non-paiement depuis 1986). Une cinquantaine de membres ont répondu en envoyant leur cotisation.

23 nouveaux cotisants depuis l'édition du bulletin.

Michel OZANNE rappelle que de nombreuses personnes sont intéressées par le Mont-Saint-Michel, mais ne trouvent pas dans l'Association ce qu'elles « recherchent », celle-ci ne faisant pas assez de « choses ».

M. OZANNE suggère que les conférenciers puissent remettre un dépliant sur l'Association (celui d'Yves-Marie FROIDEVAUX, par exemple).

Le Conseil est informé de la gratuité d'accès, à l'Abbaye, pour ses adhérents, suivant le principe accordé à toute Association défendant les intérêts d'un Monument Historique.

L'organisation de visites spéciales est réaffirmée afin d'intéresser les adhérents (ou les futurs...): choix de certaines journées, visites prévues également à l'extérieur du Mont-Saint-Michel.

Après notre réunion de la matinée du samedi 24 septembre, il est prévu une visite des remparts du Mont, guidée par M. Hugues de LA TOUCHE, Conservateur du Musée d'Avranches.

### V. — SITUATION FINANCIERE

L'Etat financier de l'Association fait apparaître un capital de 120 000 F et une trésorerie de l'ordre de 37 000 F.

Le Budget 1987 a dégagé environ 40 000 F de recettes pour 20 000 F de dépenses.

Sur le montant de nos fonds en capital, la moitié doit être utilisée pour l'édition des deux derniers ouvrages sur le Millénaire.

#### Vente de médailles :

M<sup>me</sup> E. FERY fait part au Conseil de l'impossibilité d'utiliser des médailles dont le modèle est déposé (Monnaie de Paris, Pèlerinage Militaire, par exemple).

Après réexamen des devis, le Conseil d'Administration manifeste son intérêt et son accord pour la fabrication de 300 exemplaires d'une « médaille pleine » (broche et anneau).

### VI. — RELATIONS PUBLIQUES

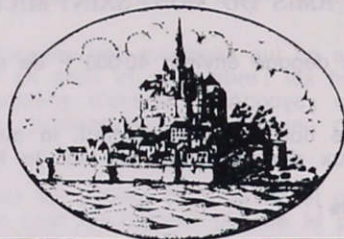
Elles sont à développer. Entre autres, faire mieux connaître la prise en charge financière par l'Association, en tout ou partie depuis 1966, d'installations, d'objets et de statues situés dans l'Abbaye :

- la Vierge de Balan (copie en résine);
- la Pieta de la Chapelle Saint-Etienne;
- la sonorisation de l'Eglise abbatiale;
- l'installation électrique des logis abbatiaux;
- le porte-cierges de la Chapelle des 30 cierges;
- la croix et le chandelier de Sainte-Madeleine;
- la roue d'entraînement de la cloche;
- les cordes pour canaliser la circulation dans l'Eglise;
- les orgues de l'Eglise abbatiale (environ 50 000 F);
- la croix du cimetière.

VII. — M. J. LE CLERC fait part au Conseil de son intervention du lendemain.

La liste des membres sollicités du futur Comité de Personnalités a été approuvée par M. JOZEAU-MARIGNE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par M. le Président LE CLERC.



**BISCUITERIE DE LA BAIE du MONT ST MICHEL**

☎ 33 48 55 16

**BEAUVOIR**                      **ARDEVON**  
Route de Pontorson              Route de la Côte

*Exposition de matériel ancien - Films vidéo*

**VENTE AU DÉTAIL**

Ouvert tous les jours de Pâques à la Toussaint

toutes assurances

**accidents**  
**incendie**  
**vie**  
**retraites**  
**contentieux**  
**crédit caution**



**Pierre HANOT**

19, rue de Tanis  
50170 PONTORSON

Téléphone : 33 60 00 48

17, place Patton  
50300 AVRANCHES

Téléphone : 33 58 14 99

## Réunion du 24 Septembre 1988 au Mont-Saint-Michel

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

C'est pour les Amis du Mont-Saint-Michel un grand honneur de recevoir, à l'occasion de leur rencontre annuelle au Mont, le président du Conseil régional de Basse-Normandie.

Nous savons, M. le Président, tout l'intérêt que personnellement vous portez au Mont, et ce, depuis longtemps, mais nous savons aussi, qu'à la suite de vos prédécesseurs, les présidents JOZEAU-MARIGNÉ et D'ORNANO, vous mettez le Mont et son environnement au premier rang des problèmes dont la région doit s'occuper. Nous n'oublions pas que le budget régional a participé au financement des premiers travaux entrepris pour le désensablement et nous croyons savoir que cette aide sera poursuivie en bonne partie grâce à vous. De tout cela, nous vous sommes reconnaissants.

Mais permettez-moi aussi de saluer en vous à la fois le Breton d'origine et le Normand d'adoption ; après beaucoup d'autres, vous avez démontré que le Couesnon n'est pas un obstacle infranchissable, mais bien plutôt un lien entre les deux provinces. Puis, après avoir obtenu vos titres universitaires à notre bonne vieille Faculté de Caen, vous y avez enseigné. Ensuite, vous êtes devenu responsable du Comité régional d'expansion économique, conseiller général du Calvados et député de Vire.

Vous êtes donc chez vous aux Amis du Mont-Saint-Michel et nous espérons que cette première rencontre avec notre Association sera suivie de beaucoup d'autres.

Je suis heureux de saluer à vos côtés M<sup>me</sup> GARREC à laquelle je présente, avec mes hommages, les respectueux sentiments de tous nos collègues.

Je remercie de leur présence toutes les personnalités qui ont bien voulu répondre à notre invitation et en particulier M. Pierre AGUIRON, vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie et du Conseil général de la Manche, représentant le président JOZEAU-MARIGNÉ, et M. René ANDRÉ, député de la Manche.

Nous avons, par ailleurs, reçu les excuses d'un certain nombre d'amis et d'invités :

— les représentants de l'Administration, M. Jean-Jacques PASCAL,

préfet de la Manche, et M. Gérard GRANVEAU, sous-préfet d'Avranches ; la période électorale est pour eux comme une époque « sabbatique » ;

- notre président d'honneur, le Révérend Père RIQUET que j'ai eu le plaisir de rencontrer, il y a huit jours ; la montée au Mont lui pose maintenant quelques problèmes mais il a tenu à me dire qu'il est de cœur avec nous et qu'il n'oublie ni le Mont, ni ses « Amis » ;
- notre vice-président, M. Michel REULOS ;
- M. Alain MARAIS, directeur régional des affaires culturelles, successeur de M<sup>me</sup> Françoise MOSSER. Qu'il me soit permis à ce propos de dire à cette dernière toute la reconnaissance pour la sympathie et l'amitié dont elle a toujours témoigné à notre endroit ; elle vient d'ailleurs d'en donner une nouvelle preuve en adhérant à titre personnel aux « Amis du Mont-Saint-Michel » ;
- le président JOZEAU-MARIGNÉ ;
- son Excellence Monseigneur WICQUART, évêque de Coutances et d'Avranches ; après vingt-deux ans de dévouement dans le diocèse, il a annoncé son prochain départ en retraite. Nous tenons à cette occasion à lui dire, avec notre regret de le voir s'éloigner de nous, notre reconnaissance pour la sympathie qu'il a toujours manifestée à notre Association ;
- M. Jean-Marie DAILLET, député de la Manche ;
- le Docteur Gilles BUISSON, maire honoraire de Mortain ;
- M. Julien NICOLLE, maire honoraire du Mont-Saint-Michel ;
- M. Pierre-André LABLAUDE, architecte-en-chef des Monuments historiques ;
- M. Yves LESCROART, conservateur régional des Monuments historiques ;
- M. Bruno SAUNIER, inspecteur des Monuments historiques ;
- M. René GAUDIN DE VILLAIN, secrétaire général des Heures musicales du Mont-Saint-Michel.
- M<sup>me</sup> Monique FOUILLET, MM. Pierre GEOFFRAY et Alain L'HOMER, administrateurs de notre Association ;
- M. et M<sup>me</sup> Henri BOUCHARD, M<sup>me</sup> Simone CORNIETI, M<sup>me</sup> Gisèle DUPRÉ, M. et M<sup>me</sup> Henri-Georges GAIGNARD, M. Pierre GARREAU, M. et M<sup>me</sup> Bernard GUIBÉ, M<sup>me</sup> Henriette GUIBÉ, M<sup>me</sup> LAGNEAU, M. Charles LAMY, M. et M<sup>me</sup> TÉQUI, M. René TOSTIVINT, adhérents de notre Association.

Mon intervention, ce matin, voudrait être aussi brève que possible. Nous ne sommes pas en Assemblée générale ; c'est lorsque celle-ci se tiendra à Paris, au printemps prochain, que je présenterai le rapport moral habituel. Je voudrais néanmoins vous donner quelques informations :

Depuis longtemps, nous souhaitons obtenir de la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites l'entrée gratuite dans l'Abbaye pour les Amis du Mont-Saint-Michel. C'est maintenant chose faite ; il suffit de présenter sa carte d'adhérent de l'année qui témoigne de l'acquit régulier de la cotisation.

Nous avons appris la mutation vers la Haute-Normandie de notre Conservateur régional des Monuments historiques, M. Yves LESCROART. Je tiens aujourd'hui à dire publiquement l'estime que nous lui portons et la reconnaissance que nous lui devons car il s'est toujours montré, non seulement un fonctionnaire zélé, mais un fervent ami du Mont... et il l'a prouvé. Nous ignorons le nom de son successeur mais nous voulons espérer qu'il portera à nos problèmes le même intérêt que son prédécesseur.

Je demanderai tout à l'heure à notre ami Nicolas SIMONNET, Conservateur, de nous donner, comme à l'accoutumée, les dernières nouvelles du Mont. Sans anticiper sur ce qu'il nous dira, je voudrais quand même dès maintenant signaler l'augmentation du nombre des visiteurs à l'abbaye ; il y en aura probablement plus de 700 000 pendant toute cette année (\*). C'est un chiffre record et nous n'oublions pas que sur le prix encaissé pour chaque entrée à l'abbaye, il y a un franc pour le désensablement de la baie.

Puisque je parle du désensablement, vous allez me demander où nous en sommes. Les études préalables pour « l'opération Couesnon » étant terminées, il semble que les travaux devraient débuter l'an prochain. Nous voulons espérer qu'il en sera bien ainsi, avec le souhait que des manœuvres de dernière heure ne viennent pas, une fois de plus, retarder l'exécution de ce que toutes les autorités compétentes considèrent, avec nous, comme une nécessité.

Comme vous le savez certainement, le dimanche 18 septembre était la journée « portes ouvertes » dans les Monuments historiques. A cette occasion, nous avons organisé un petit stand présentant les Amis du Mont-Saint-Michel. Notre ami Henry DECAENS présentait notre revue et des bulletins d'adhésion à notre Association. Nous devons constater que cette expérience a été décevante ; l'opération « portes ouvertes » a simplement permis à quelques milliers de touristes d'entrer sans payer dans l'abbaye, mais la plupart d'entre eux ne se sont guère intéressés aux problèmes qui se posent actuellement au Mont.

Comme c'était annoncé en page 2 de notre dernier bulletin, l'inventaire des biens et revenus du Mont-Saint-Michel, dressé par le dernier prieur de l'abbaye en 1790, va faire l'objet d'une réédition dans la *Revue de l'Avranchin*. Un tiré à part est envisagé ; il pourra être mis à la disposition de notre Association et vendu par nos soins.

Vous savez que depuis de nombreuses années, des adhérents anciens, ou plus récents, de notre Association, recevant régulièrement notre bulletin, ne s'acquittaient qu'une fois tous les deux ou trois ans, voire plus, de leur cotisation. A tous ces retardataires, nous avons envoyé une circulaire leur annonçant leur radiation de nos contrôles, sauf mise à jour de leurs cotisations. Ils étaient plus de 250 ; à ce jour, un peu plus de cinquante adhérents, ainsi relancés, ont régularisé leur situation.

J'en viens enfin à l'ordre du jour de notre rencontre d'aujourd'hui.

(\*) Il y a eu exactement 707 312 visiteurs dans l'Abbaye en 1988.

Dans quelques instants, vous entendrez la communication annoncée de M. l'Abbé LELÉGARD, Conservateur des antiquités et objets d'art du département de la Manche, administrateur de notre Association. Il n'en a pas indiqué le sujet à l'avance, mais vous ne serez pas surpris qu'il parle des relations entre l'Abbaye des Prémontrés de La Lucerne d'Outremer et le Mont-Saint-Michel.

Pour répondre à un souhait maintes fois exprimé, nous serons invités cet après-midi, après notre déjeuner traditionnel, à visiter les remparts du Mont-Saint-Michel sous la conduite de M. Hugues DE LA TOUCHE, Conservateur du Musée d'Avranches et spécialiste des fortifications dans l'ouest de la France.

Je voudrais rappeler enfin que vous pouvez vous procurer au stand installé au fond de la salle des gravures du Mont, dues au talent d'Henri VOISIN, notre fondateur, en grand et petit format, et aussi des gravures de Jacques SIMON, ainsi que des bulletins anciens ou récents de notre Association, en fonction des disponibilités.

Avant de passer la parole à M. l'Abbé LELÉGARD, je vais demander à M. le Conservateur de nous donner brièvement, comme il le fait à chacune de nos rencontres, les dernières nouvelles du Mont. Je prierai enfin M. le Président GARREC de bien vouloir conclure notre réunion.

Joseph LE CLERC.

**L'énergie**  
**de tous** **gan**  
**les projets** **assurances**

**B. LEDOS - M. BLIN**

Agents Généraux

43, rue de la Constitution - 50300 AVRANCHES

Téléphone : 33 58 70 33

## Les relations entre l'Abbaye de La Lucerne d'Outremer et l'Abbaye du Mont-Saint-Michel

*Nota. — Cette causerie n'a pas été rédigée à l'avance et lue par le conférencier, mais celui-ci a parlé d'abondance d'un sujet qu'il connaissait bien. Les seuls textes qu'il avait sous la main étaient les copies des chartes et autres citations qu'il avait l'intention de faire... encore n'avait-il apporté les textes médiévaux que sous leur forme latine se contentant de les translater en français aperto libro au cours de son exposé. L'ensemble ayant été enregistré au magnétophone, nous lui avons laissé volontairement sa forme parlée, ce qui lui garde une saveur plus vivante, et lui enlève toute prétention littéraire.*

Monsieur le Président du Conseil régional,  
Cher Président des Amis,  
Mesdames et Messieurs,

Quand je me suis installé à l'Abbaye de La Lucerne il y a une trentaine d'années, de braves gens du cru m'ont dit : « Vous allez certainement retrouver le souterrain qui relie l'Abbaye de La Lucerne au Mont-Saint-Michel ». L'été suivant, c'est-à-dire au mois de juillet 1959, j'ai reçu un groupe de travailleurs bénévoles, envoyés par « Jeunesse et Reconstruction », ils ont extrait la terre qui remplissait jusqu'à mi-hauteur le cellier voûté. Les mêmes personnes, et d'autres encore, m'ont dit : « Maintenant vous avez certainement retrouvé le souterrain qui relie l'Abbaye de La Lucerne au Mont-Saint-Michel ». Alors je leur ai répété ce que je leur avais dit déjà l'année précédente : « Comment voulez-vous qu'un souterrain relie l'Abbaye de La Lucerne au Mont-Saint-Michel ? Comment voudriez-vous qu'on ait creusé un tunnel de 16 kilomètres de long passant sous la mer, sous les sables mouvants, comment aurait-on fait pour évacuer la terre ? Cette légende est absurde et ce travail aurait été beaucoup plus considérable que de bâtir quatre ou cinq fois l'Abbaye ». Et alors, les gens m'ont dit : « Oh ! si vous vous défendez si fort, nous en

sommes sûrs maintenant, c'est que vous avez retrouvé le souterrain qui relie l'Abbaye de La Lucerne au Mont-Saint-Michel ».

\*  
\*  
\*

Eh bien, ce n'est pas de ce genre de relations que je veux vous parler, mais de celles que nous trouvons dans les textes.

Pour situer ces textes, je dois vous dire deux mots des origines de l'Abbaye de La Lucerne. Elles sont d'ailleurs, **mutatis mutandis**, un peu comparables aux origines du Mont-Saint-Michel à six siècles d'écart.

La Lucerne a commencé par l'implantation très modeste et très discrète de deux ermites. La chose nous est connue par un texte qui nous a été transmis par le Père Jean Le Paige dans sa **Bibliotheca Praemonstratensis**. Il nous dit l'avoir lui-même copié dans les livres liturgiques de l'Abbaye de La Lucerne où il est venu au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce texte, c'est la **Vita Beati Tancaredi**. Tancrede fut le premier prieur et le véritable initiateur de l'Abbaye de La Lucerne ; cette Abbaye, en effet, comme beaucoup d'autres monastères, a eu une double fondation : la fondation officielle, celle qui apparaît dans la charte donnée par Hasculphe de Subligny, et la fondation réelle, la génération spontanée, qui a précédé et motivé la fondation officielle.

Le Bienheureux Tancrede était d'origine bretonne, c'est ce que nous apprend sa **Vita**, et dès sa jeunesse il aspirait à la vie consacrée, mais ses parents s'y opposaient (c'est un cliché que l'on trouve traditionnellement dans les notices hagiographiques), enfin lorsqu'il a pu embrasser la vie religieuse, il est parti en direction de la Picardie à l'Abbaye de Saint-Josse-au-Bois qui tirait ses origines d'une fondation faite, elle aussi, par un saint breton, saint Josse. Là, il a été accueilli par l'Abbé Adam ; ce monastère picard était une abbaye de chanoines réguliers. Elle s'était rattachée depuis quelques années à l'Ordre de Prémontré, créé par saint Norbert en 1120. Tancrede y est resté pendant quelques mois ou quelques années comme une sorte de postulant, puis avant de franchir le pas de la vêtue et de la profession, il a décidé de faire un pèlerinage à Jérusalem, son absence a duré deux ans ; à son retour, il a fait son noviciat ; après celui-ci, il a reçu l'habit blanc, puis il a fait profession, mais il était dans un état de santé lamentable, il était rentré de son pèlerinage en Terre Sainte très amaigri et mal portant. Il a demandé à son Abbé la permission de retourner voir le sol natal, ses parents et ses amis en Bretagne avant de mourir. L'Abbé l'y a autorisé

et lui a donné un **socius**, le Frère Etienne, et tous les deux sont partis à pied, bien entendu, en direction de la Bretagne.

Mais au long du chemin, Tancrede réfléchissait, méditait et arrivé dans la contrée d'Avranches, il s'est dit : « Si je retourne en Bretagne, mes parents vont tout faire pour me retenir, mes amis également, et d'ailleurs, si je veux revoir le sol natal et tout ce à quoi j'étais attaché avant ma profession religieuse, c'est que je ne suis pas assez détaché des choses de ce monde pour paraître devant Dieu » car il savait qu'il lui restait peu de temps à vivre. Alors il a décidé d'interrompre son voyage, mais au lieu de rebrousser chemin jusqu'à Saint-Josse, et pour des raisons qui nous sont inconnues mais qu'on devine, probablement parce qu'il était très épuisé, il est allé trouver l'évêque d'Avranches, Richard de Subligny, et lui a demandé de lui indiquer une solitude où il pourrait, au moins de façon temporaire, se construire un ermitage. Et l'évêque d'Avranches, l'a envoyé dans le bois de Courbefosse, qu'on appelle maintenant la forêt de La Lucerne, en lui disant : « Là, vous serez tranquille, je m'en porte garant, parce que c'est mon frère Hasculphe qui est le seigneur du lieu ».

Tancrede et Etienne se sont donc construit un petit ermitage assez sommaire, mais ce qu'ils n'avaient pas prévu s'est produit : la renommée de leur sainteté, de leurs mortifications a fait accourir des disciples autour d'eux et, en voyant cela, Richard de Subligny, l'évêque d'Avranches, a dit à son frère Hasculphe : « Tu vas donner une existence légale à ce petit monastère, tu vas fonder une abbaye ». Hasculphe n'était pas très enthousiasmé par cette idée, et Richard de Subligny a été obligé de s'adjoindre l'archevêque de Rouen pour appuyer sa démarche et contraindre Hasculphe à fonder l'Abbaye de La Lucerne.

Peu de temps après, Tancrede est mort, c'était le 6 juin 1144, curieusement huit cents ans avant une date restée fameuse dans notre Histoire, mais que Tancrede ne pouvait pas prévoir. A l'instant de sa mort, nous dit-on, une croix laiteuse est apparue sur sa poitrine ; toute une **aura** n'a point tardé à envelopper le personnage qu'on a très vite vénéré comme bienheureux.

Ayant appris cette mort, l'Abbé de Saint-Josse-au-Bois, Adam, a envoyé un essaim de chanoines prémontrés de son Abbaye, afin de noyauter la communauté naissante et de veiller à ce que Courbefosse soit véritablement un monastère prémontré, observant la Règle et les usages. Et cet essaim était conduit par Tescelin qui, vers le 20 janvier suivant 1145, a été élu Abbé et a reçu la bénédiction liturgique de Richard de Subligny, l'évêque d'Avranches.

Mais Tescelin s'est parfaitement rendu compte que le petit ermitage du Bienheureux Tancrede n'était pas bien situé pour abriter une communauté déjà importante et qui avait tendance à se développer. Il a donc décidé de changer l'implantation du monastère et il a choisi, sur les terres que Hasculphe de Subligny avait concédées dans la charte de fondation, un emplacement qui lui paraissait meilleur. Le 18 octobre suivant, en la fête de la saint Luc, la communauté conduite par Tescelin est venue s'installer dans le second établissement où l'évêque Richard les attendait et où il a consacré un autel en l'honneur de la Sainte Trinité dans la chapelle de bois qu'on avait bâtie comme église provisoire pour l'abbaye naissante.

C'est ici qu'intervient pour la première fois l'Abbaye du Mont-Saint-Michel dans ses relations avec celle de La Lucerne.

A une date qui n'est pas connue de façon précise, car la charte n'est pas datée, mais qui se situe évidemment après le 18 octobre 1145, jour de la transmigration, et avant le 8 mai 1149, date de la mort de l'Abbé du Mont-Saint-Michel, Bernard du Bec, l'Abbaye du Mont a donné à celle de La Lucerne un terrain qui lui appartenait et qui se trouvait proche de cette nouvelle implantation. Je n'ai pas pu arriver à déterminer comment ce terrain était venu entre les mains de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Voici le texte de cette charte (je n'avais pas réfléchi qu'il était peut-être malcommode pour certains d'entre vous que je cite les chartes en latin, aussi je vais m'appliquer à en faire hâtivement une traduction, plus littérale qu'élégante, je ne voudrais cependant pas que les latinistes en soient offusqués, aussi je vous citerai peut-être en latin les chartes les plus tardives, pour leur plus grand plaisir).

**« Qu'il soit connu de tous les chrétiens, tant à venir que présents, que Bernard, Abbé, avec le commun accord du chapitre des moines, a concédé à Tescelin, Abbé, et aux Frères chanoines de La Lucerne, une certaine partie du mont situé près du Thar, depuis le chemin de la crête dudit mont jusqu'à la tombe (usque ad tumulum), ça pourrait se traduire « jusqu'à la butte », et afin que cette donation demeure ratifiée et inattaquée, nous avons décrété qu'elle serait confirmée par l'apposition du sceau de saint Michel. Voici les témoins de la part de l'Abbé et des moines : Sanvallo, Raoul Achète-Pain, Richard le Petit, et du côté des chanoines : Guillaume l'Archidiacre, c'est Guillaume Héron évidemment, Hasculphe de Subligny, Philippe de La Mouche, Henri de Saint-Pierre ... et plusieurs autres ».**

La description du terrain donné était probablement très claire à la fois pour les moines du Mont-Saint-Michel et plus encore pour Tescelin et les chanoines de La Lucerne, mais pour nous elle est

souverainement imprécise : « une partie du mont située près du Thar depuis le chemin de crête dudit mont jusqu'à la butte », on ne nous dit pas si c'est sur la rive gauche ou sur la rive droite, et cette imprécision à elle seule déjà nous empêche de localiser ce terrain. Mais je suis porté à croire que c'est sur la rive droite, car ce qui est sur la rive gauche semble bien être déjà compris dans la donation que Hasculphe de Subligny a faite à travers la charte de fondation.

C'est alors que va intervenir au Mont-Saint-Michel quelque chose d'assez dramatique : Bernard du Bec est mort, nous le disions à l'instant, le 8 mai 1149. Après sa mort, ce sera un peu l'anarchie car les moines du Mont élisent Geoffroy, et le jeune Henri II Plantagenêt apprenant la chose devient furieux, saisit le temporel et saccage plus ou moins le Mont, tandis que Richard de Subligny (qui avait donné la bénédiction abbatiale à Geoffroy) arrive à obtenir que le Pape, Eugène III, par une bulle du 15 décembre 1150 confirme l'élection de Geoffroy. Mais avant la fin du même mois, moins de quinze jours plus tard, Geoffroy meurt.

Cette fois les moines du Mont-Saint-Michel hésitent à élire un nouvel abbé, mais Henri II ne leur donne aucune indication. Deux ans s'écoulent et en 1152, l'évêque d'Avranches, Richard, voyant que la communauté, n'ayant plus d'abbé, va un peu à la dérive, leur tient à peu près ce discours : « Cette fois le Duc a l'air de vous laisser la paix, élisez un abbé, élisez par exemple Richard de La Mouche, l'un d'entre vous, c'est un bon moine, c'est mon cousin, ça me ferait plaisir qu'il soit votre Abbé ». Alors, les moines l'élisent. Aussitôt, Henri II, furieux, envoie une commission composée de trois laïcs et de deux clercs pour administrer l'Abbaye et confisquer à nouveau tous les revenus. L'un des membres de la commission administrative, un laïc, qui s'appelait Renaud de Saint-Valéry, dit aux moines : « Je peux vous assurer que notre Duc, Henri II, avait son idée ; vous lui auriez fait plaisir en élisant Robert Hardy, un bénédictin, cellérier de Fécamp, qui est un de ses amis et qui lui sert de chapelain. C'était lui qu'il avait l'intention de vous imposer ». Alors, ils lui répondent : « Vous, vous le savez, mais lui ne nous a rien dit ». Renaud de Saint-Valéry leur répond : « Elisez-le, ça arrangera tout ». Alors, ils élisent Robert Hardy (**Robertus Audax** en latin).

Et à ce moment-là Richard de La Mouche en appelle au Pape Eugène III qui, par un bref du 7 juillet 1152, enjoint à Richard de Subligny, évêque d'Avranches, de conférer la bénédiction abbatiale au premier des deux abbés élus, Richard de La Mouche. Richard de Subligny, ravi de donner la bénédiction abbatiale à son cousin, le fait dans la Cathédrale d'Avranches,



un seul moine du Mont-Saint-Michel y assiste, tous les autres ont beaucoup trop peur de subir la vindicte ducale. Alors c'est la guerre entre les deux abbés élus, et le 17 février 1153 Richard de La Mouche se rend à Rome, soutenu par son cousin l'évêque d'Avranches afin de porter sa cause devant le Pape. Quand il arrive à Rome il apprend que Robert Hardy vient d'y arriver en même temps que lui, avec une délégation de moines du Mont-Saint-Michel. Le Pape dit alors : « Il n'est pas question que je revienne sur ma décision, j'ai approuvé l'élection de Richard de La Mouche, c'est lui l'Abbé du Mont-Saint-Michel » et il oblige la délégation des moines qui avait accompagné Robert Hardy à lui faire obéissance. Tout le monde essaie, enfin, de se réconcilier et ils se disent : « Nous n'avons plus qu'à rentrer chez nous. Faisons route ensemble, car les chemins ne sont pas sûrs, on nous dit qu'il y a des brigands ». Hélas, oui, il y avait des brigands et, chemin faisant, arrivés à un endroit qui s'appelle **Sequilla melle**, qui n'est connu que par les textes de La Lucerne, pas par ceux du Mont-Saint-Michel, toute la petite troupe, l'évêque d'Avranches, l'Abbé Richard de La Mouche, l'Abbé destitué Robert Hardy et les moines sont assaillis par des brigands, dépouillés, emmenés en otages, on leur promet peut-être de les relâcher contre rançon, mais aucune rançon n'arrive, et la plupart de tous ces gens-là meurent, l'évêque et les deux abbés, on ne sait pas très bien comment, mais aucun, semble-t-il, ne revient. Richard de Subligny était en fait le véritable fondateur de l'Abbaye de La Lucerne, puisqu'il avait, en tant qu'évêque d'Avranches, contraint son frère à donner une charte de fondation. Il avait donc décidé de s'y faire enterrer. On a dû se contenter de lui élever un cénotaphe, puisque son corps était resté en Italie : ce gisant existe toujours à La Lucerne.

Richard de Subligny a eu un premier successeur qui a été Herbert. Celui-ci est mort en 1160, au mois de septembre.

Et à ce moment-là a été élu sur le siège d'Avranches un nouvel évêque qui s'appelait Achard. C'était l'Abbé de Saint-Victor de Paris.

Il était Anglais, il avait succédé comme Abbé de Saint-Victor à Gilduin. C'était donc probablement un personnage de premier plan, philosophe et théologien. On possède de lui un **De discretionem animae spiritus et mentis**, une quinzaine de Sermons pleins de doctrine et de mystique, les petits sermons pouvaient durer trois-quarts d'heure, les grands sermons devaient durer trois heures. Toutefois ce ne sont pas des prédications écrites pour être lues dans l'église, mais dans le chapitre, c'étaient essentiellement des enseignements destinés à des chanoines réguliers.

Le Chapitre de Séez, en 1157, avait voulu élire Achard comme

évêque, car ce Chapitre était le seul de Normandie à être composé de chanoines réguliers suivant la Règle de saint Augustin. Ceux-ci s'étaient dit : « En élisant un chanoine régulier comme évêque, nous serons sûrs qu'il nous laissera pratiquer notre Règle ». Mais Henri II, toujours très sourcilleux en matière d'élections, apprenant que le Pape avait approuvé celle d'Achard alors qu'il était lui-même en querelle avec le Pape, l'a cassée et a interdit qu'on le sacre. Et ses conseillers lui ont probablement dit (et notamment, peut-être, Thomas Becket qui était à ce moment-là chancelier, pas encore archevêque de Cantorbéry) les conseillers d'Henri II lui ont dit : « Votre Majesté a peut-être tort parce que cet Achard est tout de même un Anglais, c'est un de vos sujets, c'est un clerc d'élite, pourquoi le laisser dans le royaume de votre intime ennemi Louis VII ? Tâchez de le récupérer ». Aussi à la mort d'Herbert, Henri II Plantagenêt a donné au Chapitre de la Cathédrale d'Avranches le « congé », c'est-à-dire l'autorisation d'élire Achard comme évêque. Et Achard a été sacré le 27 mars 1160, ancien style, 1161 nouveau style, puisque le millésime changeait au 1<sup>er</sup> avril étant donné que nous avions le comput de la Marchêque, c'est-à-dire que l'année commençait au 25 mars à la fête de l'Annonciation, mais le millésime changeait au 1<sup>er</sup> du mois suivant, c'était, vous le voyez, assez compliqué.

En arrivant sur le siège d'Avranches, Achard, chanoine régulier jusqu'au bout des ongles, a promené son regard sur son diocèse, a découvert la petite communauté naissante de La Lucerne et lui a manifesté son intérêt. Mais, si Achard était un philosophe et un théologien, c'était aussi un homme pratique, nous avons des lettres d'affaires de lui qui prouvent qu'il avait les pieds sur la terre, qu'il avait le sens des réalités. Il s'est rendu compte du premier coup que l'Abbaye de La Lucerne était très mal implantée, il a choisi un nouvel emplacement, et je pense d'ailleurs qu'il était pleinement suivi par le nouvel Abbé de La Lucerne, Ansgot, qui avait été élu en 1157.

Bien que l'Abbaye de La Lucerne ait été installée dans le second endroit depuis seize ans et qu'elle ait commencé, selon toute vraisemblance, à construire son église et ses bâtiments monastiques, on a décidé de la déménager. Ça n'était pas simple, car le terrain qu'avait choisi Achard n'appartenait pas à l'Abbaye, il appartenait pour partie à Guillaume de Saint-Jean, pour partie à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Parce qu'il était fin diplomate, Achard était capable d'arranger les choses. Il a dû dire à Hasculphe : « Vous n'étiez déjà pas très ardent pour fonder l'Abbaye de La Lucerne, vous êtes devenu vieux, il n'y a plus votre frère l'évêque Richard pour vous mettre l'épée dans les reins. Si vous voulez qu'on vous débarrasse du rôle ingrat de

fondateur d'abbaye, j'ai trouvé quelqu'un : c'est Guillaume, le baron de Saint-Jean-le-Thomas, il pourrait vous remplacer ».

Et l'accord fut conclu. Les choses se sont faites de la façon suivante, les religieux de La Lucerne ont rendu à Hasculphe tous les biens qu'il leur avait aumônés. Hasculphe a dit : « J'ai donné tout cela à Dieu et aux chanoines qui le servent en ce lieu, je ne peux pas le reprendre pour moi, Monseigneur, je les remets entre vos mains ». Il les a ainsi abandonnés à Achard, et Achard s'est tourné vers Guillaume de Saint-Jean et lui a dit : « Je vous confie ces terres pour y fonder une abbaye ». Alors Guillaume de Saint-Jean s'est tourné vers Hasculphe et lui a dit : « Tenez, voici une coupe d'argent (un hanap ou un gobelet) que je vous offre en compensation du titre de fondateur que je recueille. D'ailleurs vous resterez fondateur honoraire (1) si vous le voulez bien ». Et la suite a prouvé qu'il l'est resté en effet : ils ont présenté ensemble la première pierre de la construction de l'église, le 21 mars 1164.

Achard a donc présidé à l'échange de terrains, mais l'une des terres appartenait à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Il a fallu entamer des pourparlers. L'Abbé du Mont-Saint-Michel à cette époque-là était le grand Robert de Torigni. Traduisons, **aperto libro**, si vous le voulez bien, la charte par laquelle il consent à l'abandon de cette terre, abandon nullement désintéressé, vous le verrez, car ça n'a pas été un cadeau :

**« Moi, Robert, Abbé du Mont-Saint-Michel au péril de la mer, et le convent dudit lieu, avons concédé à Guillaume de Saint-Jean toute notre terre entre le Thar et la Tharnèse jusqu'à la terre de Saint-Ursin, et l'avons donnée en échange pour le fief d'Alain de Boucey sur lequel est assise la moitié de l'église et du cimetière de Boucey, en raison duquel fief Alain a acquitté audit Guillaume dix sous de monnaie angevine et le service d'un cheval, et en échange également pour le fief de Roger, fils Hugues, à La Pommeraye (La Pommeraye, c'est Saint-Sauveur-la-Pommeraye) en raison duquel il rendait deux quartiers de muid de froment à la grande mesure et aussi pour le fief de Guillaume de Grainville qu'auparavant nous lui avions concédé en raison de ce que nous avons dit ci-dessus (c'est-à-dire ce qui concerne Boucey et ce qu'il possédait dans l'église de Boucey),**

(1) Pour rendre sa causerie plus vivante, l'auteur, sans être dupe ni vouloir duper, transforme en style parlé ce que les chartes disent platement de façon plus austère. Il est évident que la notion toute moderne d'honorariat ne devait guère avoir cours, alors. Il n'en reste pas moins vrai qu'Hasculphe a continué à jouir des prérogatives d'un fondateur.

toutes ces choses ledit Guillaume nous les a données à posséder paisiblement et de manière absolue et nous, d'autre part, nous lui avons concédé notre terre pour la posséder librement. Or, cette terre dont nous parlons, ce même Guillaume l'a donnée pour l'amour de Dieu en aumône aux chanoines de La Lucerne en notre présence et avec notre permission. Or, de cette même terre dont nous faisons mention, les mêmes chanoines avaient déjà enclos une partie pour y faire croître un bois, et il a été conclu qu'ils la garderont et conserveront, mais nous nous en retenons la moitié pour notre usage. Dressé publiquement dans le Chapitre du Mont, l'an de l'Incarnation 1165, du règne d'Henri II, Roi d'Angleterre et Duc de Normandie et d'Aquitaine et Comte d'Anjou le onzième, le trois des nones de novembre (c'est-à-dire le 3 novembre 1165) » alors que les religieux de La Lucerne étaient déjà implantés sur place depuis le deuxième dimanche après Pâques, 22 avril 1162. Certes, la convention avait été passée oralement et simplement, on a tardé un peu à dresser l'acte de l'accord. De même, pour la substitution de Guillaume de Saint-Jean à Hasculphe de Subigny, la convention a été passée en 1161, l'acte n'en a été dressé qu'en 1171 par l'évêque qui a succédé à Achard ; il s'appelait Guillaume et, alors qu'il était encore lui-même archidiacre de Coutances, il avait été témoin de la transaction orale et de la remise du gobelet d'argent qui la concrétisait.

Mais les terres ainsi concédées par le savoir-faire d'Achard et l'entremise de Guillaume de Saint-Jean ne suffisaient pas tout-à-fait à l'Abbaye de La Lucerne qui souhaitait s'arrondir un petit peu du côté du nord, de l'autre côté du Thar. Alors, cette fois, un accord a été passé directement entre Robert de Torigni, Abbé du Mont, et Ansgot, Abbé de La Lucerne. Il date de décembre 1165, un mois plus tard. La charte a été dressée manifestement dans le **scriptorium** du Mont-Saint-Michel, d'ailleurs l'acte a été passé dans le chapitre du Mont-Saint-Michel et Robert de Torigni l'a rédigé avec une pointe d'humour.

**« Robert, Abbé du Mont** (je vous fais grâce de tout le préambule que vous avez déjà entendu) **votre chère Fraternité** (« fraternitatis vestrae caritas », notez bien que, dans le cas présent, « caritas » c'est l'état d'être cher, et non pas le geste de la charité) **votre chère Fraternité nous a fait savoir que du voisinage d'une colline qui surplombe votre habitation provient pour vous une perturbation non négligeable. En effet, des bergers et des chasseurs, profitant de l'espace commode que leur procure cette colline, s'y adonnent à des jeux et chantent des cantilènes joyeuses (on serait tenté de traduire « des chansons gaillardes ») d'où il résulte pour ceux qui voient d'en bas tout ce qui se trouve là-haut et tout ce qui s'y passe un double dégoût, celui de voir et, plus grave encore, celui d'être vus. Que s'ils voient**

certains des Frères occupés à des travaux, ils (c'est-à-dire les bergers et les chasseurs) ne craignent pas de les accabler de quolibets.

« Dans le désir de vous faire échapper à cette infestation, donnant notre assentiment à vos demandes mues par des vœux de piété, nous vous concédons la colline qui surplombe votre monastère qui est circonscrite par les limites suivantes, c'est-à-dire depuis la roche qui fait saillie d'en-haut jusqu'à ce que par la Blanche Epine on parvienne au chemin et depuis le sommet de la colline jusqu'au lieu où la Tharnèse se jette dans le Thar. Nous vous concédons aussi ce tant soit peu de terre qui se trouve entre ladite colline et le lit du Thar, et cette terre également que notre vénérable prédécesseur, Dom Bernard, Abbé, vous a donnée, et celle qu'à la suite d'un échange a reçue de nous Guillaume de Saint-Jean et qui a par lui été affectée à votre usage.

« Et, pour cette donation gratuite, nous ne vous demandons rien si ce n'est les suffrages de vos prières par lesquelles déjà l'association de notre fraternité ne cesse de venir en aide mutuelle et réciproque les uns aux autres (donc, il fait état d'une association fraternelle entre l'Abbaye du Mont-Saint-Michel et l'Abbaye de La Lucerne) nous ne vous demandons rien comme aide temporelle si ce n'est qu'aux causes (c'est-à-dire aux affaires ou assises) soit ecclésiastiques, soit séculières, votre Abbé, révérencieusement invité, ou bien quelques-uns de vos Frères, soit avec nous, soit même sans nous, mais toujours à nos frais et dépens, doivent se rendre, et il y aura entre nous cette convention d'association fraternelle qu'à la nouvelle de la mort de chacun de nos moines, chacun d'entre vous étant prêtre célèbre une messe pour lui, et que nous-mêmes aussi ferons réciproquement la même chose pour vous.

« Ceci fut fait publiquement dans le Chapitre du Mont l'an de l'Incarnation du Seigneur 1165, le 4 décembre, le Pape Alexandre III présidant à l'Eglise catholique universelle et sous le règne d'Henri II, glorieux Roi d'Angleterre, Duc de Normandie et d'Aquitaine, Comte d'Anjou, en présence de Guillaume, Abbé de Fougères, Anger, prieur, Guillaume de Saint-Jean, Richard de Léziaux, Richard de Vains... et beaucoup d'autres ».

Cette charte est, à mon avis, le texte essentiel concernant les relations entre l'Abbaye du Mont-Saint-Michel et l'Abbaye de La Lucerne. Bien sûr, il y a des cessions de terres, il y en a trois, successives, on les présente comme des cadeaux, mais enfin il y a quand même des petites contreparties, parfois même de grosses ; néanmoins, cette union fraternelle, nommément expri-

mée, a existé jusqu'à la Révolution Française, nous en trouverons des preuves tout au long des siècles.

Ceci dit, cette association fraternelle n'allait pas sans quelques petites ombres : dans le **Livre des Chroniques manuscrites** de l'Abbaye de La Lucerne, nous avons un éloge de chacun des Abbés et cet éloge comporte à peu près toujours ceci : « **Multos processus habuit contra abbatem Montis Sancti Michaelis pro ecclesia sancti Johannis le Thomas** » (2). Les contestations tournaient souvent autour des biens entremêlés du Mont-Saint-Michel et de La Lucerne à Saint-Jean-le-Thomas, tout simplement parce que l'église de Saint-Jean-le-Thomas avait été donnée à l'Abbaye de La Lucerne, elle était devenue un prieuré-cure, elle était desservie par un ou deux chanoines de La Lucerne, dont l'un était curé et l'autre vicaire. Ce prieuré-cure s'est maintenu jusqu'à la Révolution, mais les possessions temporelles du Mont-Saint-Michel dans cette même paroisse étaient souvent l'objet de litiges. J'abrège. Je vais passer rapidement sur une charte de Martin de Furmendi, successeur de Robert de Torigni comme Abbé du Mont, au sujet d'une pêcherie que l'Abbaye du Mont-Saint-Michel abandonne à l'Abbaye de La Lucerne à Donville :

« **Qu'il soit connu de tous, tant futurs que présents que moi, Martin, Abbé de l'église de Saint-Michel-au-péril-de-la-mer, et le convent du même lieu, nous avons concédé au Monastère de Sainte-Trinité de La Lucerne et aux chanoines qui servent Dieu en ce lieu, une certaine pêcherie dans la mer près de Donville, qu'Alain de Saint-Pierre, chevalier, leur avait donnée en perpétuelle aumône, libre de toute coutume et de tout service et qu'ils devaient posséder à perpétuité** ». Donc, vous voyez, il leur donne une chose qui leur appartient, mais dont le Mont-Saint-Michel s'était emparé, il ne la leur redonne que parce que l'Abbaye de La Lucerne était frustrée de la possession d'une église en Angleterre qui faisait envie à l'Abbaye de Savigny, et c'est évidemment l'Abbaye de Savigny, beaucoup plus forte et plus puissante, qui a eu gain de cause, mais comme l'Abbaye du Mont-Saint-Michel aurait été très heureuse de récupérer des biens appartenant à l'Abbaye de Savigny, les deux Abbés, j'allais dire, se sont mis la tête dans la même mitre, mais c'est inexact parce qu'ils n'étaient pas encore mitrés à cette époque-là, ils ont combiné l'affaire pour qu'on laisse finalement à l'Abbaye de La Lucerne la pêcherie qui lui appartenait, afin que La Lucerne lâche la bonne église d'Angleterre qu'on lui avait promise et qui lui échappait. Cette

(2) Cette formule se trouve en ces termes dans les notices concernant Ansgot et Robert Jean.

affaire mériterait de faire l'objet d'une étude particulière ; mais comme elle concerne plutôt les relations de La Lucerne avec Savigny, nous ne la pousserons pas plus avant, ici.

Nous avons trace d'une convention passée en 1213 entre l'Abbé de La Lucerne, Raoul de Dragueville, et celui du Mont-Saint-Michel relative à la dîme des fruits de Champeaux. Ce n'est qu'une affaire minime.

Durant la majeure partie du XIII<sup>e</sup> siècle, le **Livre des Chroniques** de La Lucerne n'a pas été tenu, exactement entre la démission d'Ansgot en octobre 1206 et l'abbatit de Robert Jean, élu en 1290, qui en reprit la rédaction. La vie de l'Abbaye n'est donc connue pendant quatre-vingt-quatre ans d'une période faste, que par des chartes, qui sont pour la plupart des donations : on n'y voit pas apparaître le nom du Mont-Saint-Michel.

Robert Jean qui prend le gouvernement de La Lucerne en 1290 sera un des grands abbés de l'histoire de l'Abbaye. Je vous fais grâce de l'énumération de tous ses travaux pour n'en retenir qu'un seul : il a fondé, dans le bras nord du transept, la chapelle Saint-Michel, en raison de la dévotion qu'il portait à l'Archange. Cette chapelle devait se présenter sous la forme d'une chanterie comme il en existe encore beaucoup dans les cathédrales d'Angleterre (**chantry**) et comme on peut en voir encore dans quelques rares églises de France, telle la Cathédrale de Sens. Dans cette chapelle, Robert Jean fit placer une statue de l'Archange, en pierre calcaire polychromée, qui ne fut pas détruite à la Révolution, mais emportée, lors du pillage du mobilier, dans la Chapelle Saint-Martin des Rochers, à un kilomètre et demi de là, sur la commune de Saint-Pierre-Langers. La chapelle a disparu à son tour au siècle dernier, mais la statue a subsisté, à demi abritée sous l'auvent d'un cellier, où j'ai pu la racheter en 1986. Elle a figuré ici à l'exposition « L'Archange, la Flèche » en 1987, près de la porte du cellier. C'est en effet la statue la plus proche dans l'espace et dans le temps, actuellement connue, de la statue d'or de l'autel Saint-Michel en la nef, qui avait été réalisée dans les années qui ont suivi le pèlerinage au Mont du roi Philippe IV le Bel en 1311. Celle de La Lucerne a dû être sculptée peut-être après le 2 novembre 1322, mais assurément avant le 15 novembre 1326, date de la mort de Robert Jean. Vous pouvez en savoir plus long à son sujet en vous reportant à l'article que j'ai donné sur la question aux **Annales du Mont-Saint-Michel** en 1987.

L'Abbé Robert Jean, durant le premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, eut, lui aussi, de nombreux procès avec le Mont-Saint-Michel qui ne se terminèrent qu'après avoir été portés devant l'Evêque d'Avranches, puis l'Archevêque de Rouen et finalement la Cour

de Rome. Mais ça n'empêchait pas les bonnes relations : chaque fois qu'il y avait un décès on disait les messes promises, et on se faisait des amabilités. Il est très difficile pour les gens de notre temps de comprendre comment on pouvait fort bien être perpétuellement en procès et se faire par ailleurs des gentillesses.

Avançons dans le XIV<sup>e</sup> siècle. Lorsque commence la Guerre de Cent Ans, pour notre région en 1346, l'Abbaye de La Lucerne était restée en très bonnes relations avec l'Angleterre, comme l'Abbaye du Mont-Saint-Michel d'ailleurs qui ne manquait pas de faire rentrer tous les revenus qui lui étaient dus par celle du Mont-Saint-Michel de Cornouailles laquelle devait annuellement dix marcs d'argent à son abbaye mère. La Lucerne était, certes, beaucoup plus modestement possessionnée dans la région de Chichester en raison des donations de Guillaume de Saint-Jean, mais elle était restée très fidèle au Roi d'Angleterre descendant des Ducs de Normandie, et spécialement par reconnaissance pour Henri II Plantagenêt et Richard Cœur-de-Lion qui avaient accordé à La Lucerne des chartes bienfaisantes, qui ne comportaient pas de dons (les Plantagenêts n'étaient pas tellement donnants !) mais qui comportaient la confirmation des donations qui avaient été faites et qui accordaient en outre un certain nombre de privilèges, par exemple le droit conféré par Richard Cœur-de-Lion à l'Abbé de La Lucerne d'avoir une garde armée avec étendard et tambours, la confirmation des droits de haute, moyenne et basse justice, mais surtout les privilèges accordés aux vassaux et même aux fermiers de l'Abbaye, qui notamment étaient exemptés de droits de péage, de tonlieu, de havage et de maintes autres taxes sur les lieux de marchés et de foires dans toute l'étendue de l'Empire Plantagenêt (c'est-à-dire pratiquement de la frontière de l'Ecosse jusqu'aux Pyrénées), exemptés également de faire le guet sur les côtes en période d'hostilité, ce qui était très apprécié. Et puis, enfin, l'Abbaye de La Lucerne était bien contente de faire rentrer ses modestes revenus de Mundham, Brimfast et autres lieux de la région de Chichester. Alors, les relations étaient restées bonnes : plusieurs Abbés de La Lucerne ont été chapelains des Rois d'Angleterre et, au XIV<sup>e</sup> siècle, l'Abbé Raoul Le Clerc (appelé aussi Raoul de La Lande parce qu'il était de La Lande d'Airou) étant chapelain du Roi Edouard III, a été mandaté par lui pour recevoir les serments de fidélité des vassaux du Roi pour leurs possessions en Grande-Bretagne et dans les îles, et c'est ainsi que deux ou trois fois l'Abbé du Mont-Saint-Michel, Geoffroy de Servon, grand et magnifique seigneur, est venu faire hommage à l'Abbaye de La Lucerne entre les mains du pauvre Abbé Raoul Le Clerc pour ses possessions en Angleterre et dans les îles de Jersey et Guernesey. Nous en avons les chartes de 1364. Ceci, soit dit en passant, nous montre que le Mont-Saint-Michel, fidèle au Roi de

France bien entendu, savait également faire hommage au Roi d'Angleterre pour ne pas perdre ses biens et ses revenus.

Puisque vous avez paru regretter que je traduise tout, je vais quand même vous lire en latin l'un de ces documents, pour la simple raison que je n'ai pas eu le temps d'en faire la traduction, mais ça peut se traduire *aperto libro* car c'est tout-à-fait simple.

« *Illustrissimo Principi Domino Eduardo Dei gratia Regi Angliae* » (vous comprenez tout, n'est-ce pas, enfin à voir votre mine, si vous voulez je translis du latin au français) « **Au très illustre Prince le Seigneur Edouard, par la grâce de Dieu Roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et d'Aquitaine, et à tous autres qui peuvent être intéressés à la chose, son humble chapelain, l'Abbé de La Lucerne en Normandie, révérence et honneur tant parce qu'il le doit que parce qu'il lui est dévoué. Nous avons reçu vos lettres dont nous nous permettons de vous rappeler la teneur : Edouard par la grâce de Dieu Roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et d'Aquitaine à son bienaimé dans le Christ l'Abbé de La Lucerne, salut. Sachez que nous vous avons concédé le pouvoir de recevoir les serments de fidélité de l'Abbé du Mont-Saint-Michel-au-péril-de-la-mer en Normandie dans les parties transmarines (puisque, lui, il écrit de Westminster, il le dira plus loin) et qu'il devra prêter devant vous pour les terres et les ténements qu'il tient de nous en Angleterre et dans nos îles de Guernesey et de Jersey, et pour cela nous vous mandons qu'avec fidélité vous le receviez et que vous nous adressiez à notre Chancellerie en Angleterre sous l'impression de votre sceau le serment qu'il vous aura prêté** », il date sa lettre de « Westminster le 1<sup>er</sup> juin de la trente-huitième année de notre règne ». Suit le serment de fidélité signé par Geoffroy de Servon à la suite de sa prestation entre les mains de l'Abbé Raoul Le Clerc : « **Moi, Geoffroy, humble Abbé du monastère de Saint-Michel-au-péril-de-la-mer dans le diocèse d'Avranches en Normandie, je jure et je promets d'être fidèle au très illustre Prince et Seigneur, Monseigneur Edouard, par la grâce de Dieu Roi d'Angleterre, et à ses successeurs les Rois dudit Royaume, et toujours j'accomplirai fidèlement mes services audit Seigneur le Roi chaque fois que l'occasion en sera due et me sera réclamée pour mes possessions temporelles que je tiens dudit Roi aussi bien en Angleterre que dans les îles de Guernesey et de Jersey. Qu'ainsi Dieu me soit en aide** ».

Je vous ai lu un de ces textes. Il y en a deux : dans le second, l'Abbé du Mont-Saint-Michel, Geoffroy de Servon, fait agréer, par l'Abbé de La Lucerne au nom du Roi Edouard III, Denys Le Marchand comme son *attourné* ou procureur, pour le représenter dans les causes mues ou à mouvoir en Angleterre et

aux îles de Jersey et Guernesey, avec possibilité de subdéléguer. Les deux Abbés s'expriment ici encore dans les mêmes termes. Voilà donc un autre mode de relations ayant existé entre l'Abbaye du Mont-Saint-Michel et l'Abbaye de La Lucerne.

Nous allons sauter à pieds joints par-dessus la seconde moitié de la Guerre de Cent Ans parce que là les relations ont été plutôt distendues, vu que le Mont-Saint-Michel (mais pas toutefois son Abbé, Robert Jolivet) a tenu pour le Roi de France tandis que l'Abbé de La Lucerne, Philippe Badin, était chapelain et conseiller du Roi Henri VI d'Angleterre, « notre légitime et souverain seigneur », comme il avait soin de le dire.

Nous allons passer carrément au XVI<sup>e</sup> siècle. Vous avez tous en mémoire les grosses dissensions qui ont existé entre Arthur de Cossé, évêque de Coutances, Abbé commendataire du Mont-Saint-Michel, et le prieur Jean de Grimouville : au moment où le Roi de France a prétendu taxer tous les évêchés et toutes les abbayes du Royaume pour l'aider à soutenir sa guerre, l'Abbé Arthur de Cossé a voulu prendre dans le monastère différents joyaux, dont la crosse et un calice très précieux, afin de les livrer aux agents du Roi, et Jean de Grimouville, moine et prieur du Mont-Saint-Michel, « **lui a donné une telle gifle que le pavé lui en donna une autre** », nous dit si joliment Dom Huynes ou Dom Thomas Leroy, je ne sais plus, ce qui veut dire que, sous la violence de la gifle de Jean de Grimouville, l'évêque est tombé par terre et s'est heurté l'autre joue sur le pavé.

Certains historiens du Mont disent que c'est pour se débarasser de Jean de Grimouville, qu'Arthur de Cossé l'a fait nommer Abbé de La Lucerne. Il semble plus probable que Jean de Grimouville ait obtenu directement du Roi sa nomination d'Abbé, commendataire bien entendu, car ce n'est pas un bénédictin qui peut être l'abbé régulier d'un monastère de chanoines prémontrés. En fait, Jean de Grimouville n'est jamais venu à l'Abbaye de La Lucerne (du moins il n'en subsiste aucune trace dans les textes). « **Jean de Grimouville** (je lis dans le *Livre des Chroniques*, dont le texte est toujours en latin), **moine et prieur claustral du Mont-Saint-Michel, après quelques mois pendant lesquels l'Abbaye de La Lucerne resta vacante, fut nommé par le Roi et il se contenta de gouverner par procureur pendant trois ans ou environ** ». La Lucerne était alors dans le dernier des états : il n'y avait que trois pauvres chanoines qui, après s'être acquittés du chant de l'Office divin, s'en allaient chercher leur pain en dehors du monastère par le travail de leurs mains « **et praecipue in opere ligneo** », c'est-à-dire qu'ils travaillaient comme bûcherons ou bien comme menuisiers vraisemblablement : « **unde labore manuum et praecipue in opere ligneo victum haberent** », ce qui veut dire, pour ce qui est de la

générosité, Jean de Grimouville ne valait pas mieux que ses prédécesseurs qui s'étaient appelés le Cardinal Gabriel de Gramont, puis François de La Guiche, puis Odet de Coligny, Cardinal de Châtillon, Evêque de Beauvais, passé au protestantisme, et qui a prétendu se marier dans sa Cathédrale de Beauvais et faire bénir son mariage par le Doyen du Chapitre et exiger de Messieurs les Chanoines qu'ils appellent sa femme « Madame la Cardinale ». Vous pensez bien que ce personnage a prélevé tant qu'il a pu dans les revenus de La Lucerne. Ensuite, il y eut un abbé commendataire qui était un Anglais portant un nom italien, mais je ne vais pas entrer dans trop de détails, il y aurait beaucoup à dire sur son cas mais ça sort du thème des relations entre le Mont et l'Abbaye de La Lucerne. J'ai néanmoins voulu vous citer le cas d'une intervention néfaste d'un moine, je ne dis pas de toute l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, dans la vie de La Lucerne comme abbé commendataire.

Quelques années plus tard, René Jourdain, membre de la famille des Jourdain d'Ambleville, habitant La Rochelle, près de La Lucerne et qui, lui, était un homme de bien, a été abbé commendataire de La Lucerne pendant une vingtaine d'années, de 1574 à 1594, et non seulement il n'a pas absorbé les ressources de l'Abbaye de La Lucerne mais pendant un an c'est sur ses revenus patrimoniaux qu'il a nourri les chanoines et qu'il a essayé de restaurer le monastère. Dois-je vous donner quelques détails supplémentaires sur ce René Jourdain ? Il n'était que diacre lorsqu'il a été nommé abbé commendataire, mais il a voulu remonter l'Abbaye aussi bien au spirituel qu'au temporel, et il a fait choix d'un jeune prêtre de Ponts-sous-Avranches, Pierre Morilland, qui lui paraissait à la fois un homme profondément religieux et ayant le sens de la bonne gestion des affaires. Il lui a dit : « Venez dans mon Abbaye de La Lucerne, vous allez faire profession, vous allez devenir chanoine régulier, je ferai de vous mon prieur, et à nous deux, nous allons faire tout ce qui sera possible ». Et en vingt ans, ils avaient déjà bien remonté l'Abbaye. Apprenez toutefois ce qui s'est passé vers la fin de cet abbatiat bénéfique :

Gabriel II de Montgomery est venu pour la seconde fois de Pontorson piller l'Abbaye de La Lucerne. C'était dans la nuit du 22 janvier 1594, deux heures après minuit, il a fait irruption avec ses soudards, et il a tout pillé, il a brûlé les chartes ou il les a emportées, il a emporté trois calices d'argent, des burettes d'argent avec leur plateau, il était en train d'emporter la pyxide du Saint Sacrement quand il s'est aperçu qu'elle n'était qu'en cuivre doré, alors il l'a laissée sur le terrain, il a arraché également toutes les lames d'argent qui couvraient les précieuses châsses des reliques, il a tout volé même les robes des religieux qui s'étaient enfuis en chemise dans la forêt, par une froide nuit

de janvier, mais il y en avait un qui n'avait pas pu s'enfuir, c'était le brave Abbé René Jourdain, parce qu'il avait la goutte, alors Gabriel de Montgomery l'a emmené en captivité à Pontorson et il a fait savoir aux religieux de La Lucerne et à la famille Jourdain d'Ambleville qu'il était disposé à relâcher l'Abbé contre rançon. La somme réclamée était si lourde que les pauvres chanoines et la famille Jourdain d'Ambleville n'arrivaient pas à la réunir. C'était au mois de janvier. Finalement en novembre, il a dit : « Je vois que vous ne pouvez pas payer, je baisse mes prix ». il les a baissés progressivement puis au début du mois de décembre, il a relâché l'Abbé René Jourdain pour une somme très modique, mais deux jours plus tard le pauvre homme mourait. Vous avez compris pourquoi la rançon demandée diminuait.

Enfin, sous cet abbatiat de René Jourdain, les moines du Mont-Saint-Michel ont eu recours aux bons offices de l'un des religieux de La Lucerne parce qu'ils commençaient à s'inquiéter de voir que Claude d'Annebaut d'abord, et puis ensuite les Matignon, nommés gouverneurs de Chausey à titre militaire, en étaient venus à se considérer comme chez eux dans les îles Chausey, alors que Chausey appartenait au Mont-Saint-Michel. Aussi, le lundi 19 février 1582, Frère Gilles de Verdun et Frère Jean Morin, prêtres et religieux profès du Mont, partaient de ladite Abbaye pour les îles Chausey en qualité de commissaires députés par l'acte capitulaire du 7 décembre précédent. Du Mont-Saint-Michel-au-péril-de-la-mer, ils allèrent coucher au manoir abbatial de l'Oiselière, distant de cinq lieues à Saint-Planchers, tout près de La Lucerne. Et le lendemain, ils requéraient Vénéral et discrète personne « **Maitre Guillaume Le Hérissé, prêtre, chanoine prémontré, géomètre et arpenteur, demeurant en la paroisse de La Lucerne, à l'Abbaye de ce nom, de se transporter avec eux aux îles Chausey pour en notre présence, mesurer et arpenter la contenance et grandeur d'icelles, ce qu'il nous a accordé, et suivant ce, nous sommes acheminés au port et havre de Granville, auquel lieu nous sommes embarqués viron l'heure de midi en la présence dudit Le Hérissé et de Maitre Guillaume Blondel, prêtre, curé de Saint-Pair-sur-la-mer, et Thomas Bindot, demeurant en la paroisse de Gavray, pris et choisi par ledit Le Hérissé pour ses records. Auquel lieu de Chausey, nous sommes descendus et arrivés ledit jour après soleil couché et, partant, avons remis à procéder à notre commission au lendemain mercredi, auquel jour nous avons, présence desdits, fait visitation desdites îles environnées de toutes parts de la mer océane et distantes de quatre à cinq lieues de la prochaine côte (qui est celle de Granville), la plupart desquelles îles avons trouvées être pleines de rochers et n'y en avoir que six esquelles il y eut terre ferme et qui ne se couvrent de l'eau de la mer, lesquelles six îles, en notre présence, ledit Le Hérissé a mesurées et arpentées, comme apert par son repère ci-attaché,**

et a trouvé que la première et la plus grande île sur laquelle est situé et assis le fort dudit lieu de Chausey contient deux cent cinquante vergées de terre, duquel nombre avons trouvé que s'en pourraient labourer commodément cinquante » (Il n'est pas nécessaire que je vous lise la totalité de ce rapport, bien qu'il soit assez plaisant ! Le travail a dû être mené assez rondement parce que dès ce même mercredi, ils se rembarquaient à deux heures de l'après-midi pour rentrer par bon vent dans le courant de la relevée à Granville. On comprend que la superficie n'ait été évaluée que d'une façon très approximative).

Les relations se poursuivent au XVII<sup>e</sup> siècle.

Un chanoine de La Lucerne, qui ne nous a pas laissé son nom, a rédigé un texte intéressant. Le 15 juin 1634 mourait à l'Abbaye de La Lucerne un abbé de toute première grandeur Jean de La Bellière qui a gouverné l'Abbaye pendant une trentaine d'années, il avait été nommé abbé commendataire en 1596, mais il s'était fait régulier et s'est fait donner la bénédiction abbatiale en 1601, il a gouverné son monastère et il l'a restauré au matériel et au spirituel, puis en 1631, alors qu'il avait dépassé un peu la soixantaine, se sentant vieillir, saint homme mais Normand avisé, il a dit au Roi ou à son ministre : « J'ai été nommé abbé de La Lucerne, mais n'est-ce pas l'usage qu'un abbé puisse résigner son bénéfice en faveur de quelqu'un de sa famille ? ». On lui a répondu : « Mais oui, ça se fait couramment ». « Alors, dans ce cas-là, je souhaiterais résigner mon Abbaye entre vos mains en faveur de mon neveu François de La Bellière ». Mais ce neveu était un religieux profès de l'Abbaye de La Lucerne, docteur en théologie de la Maison de Sorbonne, et son oncle l'avait fait passer par tous les postes, les plus humbles comme les plus lourds de responsabilités, par exemple ceux de procureur, de prieur-curé de l'une des paroisses de La Lucerne : Tourville, puis de prieur claustral. Son neveu a donc reçu la bénédiction abbatiale et a joué pratiquement le rôle de coadjuteur jusqu'à la mort de son oncle.

A la mort de Jean de La Bellière, un religieux a rédigé une petite notice destinée au Père Ange Durand, sous-prieur de l'Abbaye de Belle-Etoile, qui devait prononcer l'oraison funèbre, et dans cette notice il nous dit : « Les chanoines de l'église cathédrale d'Avranches sont tenus de faire un service solennel des trépassés pour chacun des religieux morts de ladite Abbaye comme mutuellement lesdits religieux en font pour lesdits chanoines, ce qui se pratique fort religieusement. Ladite Abbaye a la même participation avec les pères bénédictins du Mont-Saint-Michel, les pères dominicains du Mesnil-Garnier, les pères cordeliers de Granville et les chanoines réguliers de Saint-Lô ». Il ajoute : « Il y vient une grande affluence de peuple en pèleri-

nage le jour de la Très Sainte Trinité et quelquefois jusqu'à trente-cinq processions (c'est-à-dire trente-cinq paroisses venant en procession avec la croix et la bannière), le jour de saint Denis, martyr, apôtre en France, de saint Michel, Archange, de saint Louis, Roi de France, il y vient une aussi grande quantité de monde. Chacun desdits saints a sa chapelle particulière ».

Et ceci est assez étonnant, parce que ça nous prouve que le jour de la saint Michel les paroisses voisines de l'Abbaye de La Lucerne n'allaient pas en pèlerinage au Mont, mais allaient tout simplement à l'Abbaye de La Lucerne, qui avait une chapelle dédiée à saint Michel, comme j'ai eu l'occasion de vous le dire.

Dans le troisième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Roi va mettre sur pied la « Commission des Réguliers » qui aura pour tâche d'examiner une à une les maisons religieuses afin d'envisager la suppression de celles dont les effectifs sont devenus insuffisants ou qui ne répondent plus du tout à l'esprit de leur fondation. Au moment de l'enquête préliminaire, l'Evêque d'Avranches, Joseph de Malide, répond à l'Archevêque de Reims, le 12 janvier 1767 : « Il y a dans le diocèse d'Avranches cinq maisons religieuses, savoir le monastère du Mont Saint-Michel au péril de la mer, de l'Ordre de saint Benoît, congrégation de Saint-Maur ; celui de Montmorel, Ordre de saint Augustin, congrégation de France ; celui de Savigny, Ordre de Cîteaux ; celui de LA LUZERNE, Ordre de Prémontré de l'Etroite Observance ; enfin un couvent de Capucins dans la ville même d'Avranches ».

« A LA LUZERNE, la Règle s'est toujours soutenue dans le monastère et c'est le fruit du bon exemple des abbés réguliers qui la gouvernent depuis longtemps et qui ont été successivement des gens de mérite. On permet quelquefois à des jeunes religieux d'essayer dans les paroisses voisines leur goût et leurs talents pour la chaire. C'est tout le secours qu'on retire d'eux dans le diocèse, et leur position écartée dans les bois n'en peut pas faire espérer d'autre. Ils ont quatre cures de leur ordre dans le diocèse. Ses revenus montent à 15745 lt, les charges ordinaires à 5526 lt, suivant l'estat qu'ils m'en ont donné ».

Cette appréciation est, somme toute, élogieuse, par contraste avec le jugement très sévère porté par l'évêque sur les moines du Mont-Saint-Michel qu'il met plus noirs que suie, les considérant comme des paresseux, des fainéants, des profiteurs, dont la richesse et l'inutilité sont un objet de scandale.

Lorsqu'arrive la Révolution Française, si dommageable pour nos Abbayes du Mont-Saint-Michel et de La Lucerne, les relations devaient être encore bonnes entre elles, bien que nous n'en ayons plus trace.

La Révolution Française a transformé le Mont-Saint-Michel en « Mont libre » et en maison de détention, mais je crois qu'aucun des vingt-deux religieux de La Lucerne, abbaye encore florissante, aucun des vingt-deux religieux de l'Abbaye de La Lucerne ayant refusé le serment schismatique n'a dû être enfermé dans la prison du « Mont libre », sinon ça aurait été un lien de plus entre nos deux Abbayes.

Je terminerai en disant que si le Mont-Saint-Michel a été transformé en prison, l'Abbaye de La Lucerne a été transformée en filature, et l'industriel Louis-Julien Gallien en 1815-1816 a commencé à creuser au travers de la nef un canal large de deux mètres, profond de six à sept mètres, afin d'y placer une roue à aubes, dont l'eau serait allée se jeter dans le Thar par un canal souterrain de soixante-quinze mètres. Il y a six ou sept ans, j'ai retrouvé le canal et le « souterrain », soixante-quinze mètres de « souterrain » ! Alors, comme le serpent qui se mord la queue, je reviens à mon commencement. Maintenant, si des gens me disent : « Vous avez sans doute trouvé le souterrain », je leur dirai : « Oui, si vous voulez aller au Mont-Saint-Michel, vous n'avez qu'à entrer dedans, le Mont-Saint-Michel est au sud-ouest, et le souterrain est orienté plein nord. C'est une preuve de plus, n'est-ce pas : c'est pour dérouter les indiscrets ! Alors, si vous entrez dans le souterrain et si vous le parcourez jusqu'au bout, vous tomberez peut-être dans le vivier ou dans le Thar. On n'entendra plus jamais parler de vous et les partisans des souterrains et des oubliettes diront : « Voyez-vous. C'est bien ça : telle personne s'est engagée dans le souterrain qui relie l'Abbaye de La Lucerne au Mont-Saint-Michel, mais elle a dû se trouver écrasée en passant sous les sables mouvants ».

M. L.

## Assemblée Générale du 10 Mai 1989

### Rapport Moral

Comme chaque année, nous devons en cette Assemblée générale 1989 vous donner des nouvelles sur la vie de notre Association.

Si la négligence de beaucoup d'adhérents, qui reçoivent notre bulletin annuel, ne nous permet pas de parler d'une amélioration très sensible dans la rentrée de nos cotisations, nous devons néanmoins constater un net progrès : il est dû, bien sûr, au relèvement du taux de notre contribution annuelle, mais aussi à l'augmentation du nombre de nos adhérents due, essentiellement, au zèle et à la bonne volonté de certains de nos collègues.

Notre effectif s'accroît et nous en sommes heureux. Malheureusement nous devons déplorer le décès de plusieurs membres de l'Association :

- le Docteur André BECHET, d'Avranches ;
- M. Robert CARABIE, professeur d'histoire du Droit à l'Université de Caen ;
- M. Louis CHAUSSAT, de Genêts ;
- M<sup>me</sup> Louis CLAPIN, de Jersey et de Montviron ;
- M. Georges DESMOTTES, de Caen ;
- le Général Robert NICOLAS, de Clamart, spécialiste des fortifications du Mont,

et j'en oublie sans doute.

J'ajouterai le Doyen Michel DE BOUARD, de la Faculté des Lettres de Caen, qui n'était pas adhérent des Amis du Mont mais participa activement aux études entreprises pour le Millénaire et fit, lors d'une de nos réunions au Mont, il y a quelque 25 ans, une communication particulièrement appréciée.

Un certain nombre de personnalités se sont excusées de ne pouvoir être des nôtres aujourd'hui :

- M. René ANDRÉ, député de la Manche et maire d'Avranches ;
- M. Pierre-André LABLAUDE, architecte-en-chef des Monuments historiques ;
- M. Nicolas SIMONNET, conservateur du Mont ;
- M. Julien NICOLLE, maire honoraire du Mont ;



- M. Bruno SAUNIER, inspecteur des Monuments historiques ;
- M. Jean-Luc LESERVOISIER, bibliothécaire d'Avranches ;
- M. Maxime DE CONIAC, conseiller général de Saint-James ;
- M. Yves PERRIN, président du Conservatoire de la baie du Mont-Saint-Michel, patrimoine mondial ;
- M. Philippe FRANÇOIS, M. Gérard FRELON, M. Pierre GARREAU, M. Edme JEANSON, M. Emile LANGLOIS, M. et M<sup>me</sup> Pierre LAVIGNE, M<sup>me</sup> Michèle LEBARZIC, le Commandant LE PRIEUR, M. et M<sup>me</sup> Ernest PAJOT, M<sup>me</sup> Colette RABAUD, M. Roger RABUTEAU, M. Serge TRONQUET et de nombreux membres qui nous ont envoyé un « pouvoir ».

Votre Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 23 septembre dernier au Mont, avait exprimé le souhait que nous entreprenions une démarche auprès de M. le Président de la République pour protester contre la lenteur avec laquelle les Pouvoirs publics s'occupent du désensablement. Cette démarche a été effectuée le 30 novembre 1988, le jour même où M. MITTERRAND accueillait au Mont M<sup>me</sup> le Premier Ministre de Grande-Bretagne. Voici la teneur de cette lettre :

30 novembre 1988

Monsieur le Président,

Les membres de notre Association ont été sensibles au choix que vous avez fait du Mont-Saint-Michel pour votre rencontre de ce jour avec Madame le Premier Ministre de Grande-Bretagne. C'est la seconde fois qu'en votre qualité de Président de la République, vous venez au Mont.

La première fois, c'était en 1983, vous aviez bien voulu donner le « coup d'envoi » aux travaux qui devaient aboutir à l'arasement, sur une partie de sa longueur, de la digue de Roche Torin, première mesure prévue pour remédier à l'ensablement du Mont. Nul n'attendait de cette opération des résultats remarquables, si ce n'est à très longue échéance. Pour le moment, les travaux prévus ont été effectués et on ne s'aperçoit guère de leur efficacité.

Le programme mis au point par le Laboratoire central d'hydraulique de France comporte un second stade : l'aménagement de l'estuaire du Couesnon ; il s'agit d'une opération beaucoup plus compliquée et plus coûteuse que la précédente. Mais nous savons, et chacun sait, qu'elle aurait des résultats rapides et efficaces.

Les études préalables ont été effectuées depuis longtemps mais, pour des raisons difficiles à comprendre, elles ne sont suivies d'aucun effet.

Lors de votre visite de ce jour, vous avez pu constater combien l'ensablement du Mont s'aggrave de jour en jour : à chaque grande marée, ce sont des milliers de mètres cubes de sable qui envahissent la baie et le jour est proche où jamais la mer n'entourera plus le Mont-Saint-Michel.

Nous savons bien que beaucoup d'intérêts sont en jeu et s'opposent en cette affaire, mais le Mont-Saint-Michel mérite qu'on les fasse taire et qu'on sauvegarde, envers et contre tout, son insularité.

C'est pourquoi, nous référant à ce que vous avez vous-même déclaré en 1983, nous avons recours à vous en vous demandant d'user de votre haute autorité pour que soit poursuivi, sans attendre, le programme prévu dont tous les gens de bonne foi savent qu'il peut sauver le Mont de l'ensablement qui le menace à brève échéance.

Vous remerciant par avance de votre bienveillante intervention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes très respectueux sentiments.

Joseph LE CLERC  
Président des Amis du Mont-Saint-Michel

Le 4 janvier 1989, nous avons reçu un accusé de réception d'un conseiller technique à la Présidence de la République qui nous précisait que le Secrétaire d'Etat à l'Environnement nous répondrait.

Après une lettre d'attente du 30 janvier 1989 du Chef de Cabinet de M. Brice LALONDE, ce dernier nous a écrit le 20 mars ce qui suit :

Monsieur le Président,

La Présidence de la République m'a transmis, comme vous le savez, votre lettre du 30 novembre 1988 dans laquelle vous souhaitez qu'après les travaux déjà effectués, soit mis en œuvre l'aménagement de l'estuaire du Couesnon, afin d'enrayer l'ensablement de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Cette lettre, dont j'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt, a retenu toute mon attention.

Le Ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer ainsi que moi-même prenons toutes dispositions en vue d'obtenir les financements nécessaires à la réalisation des ouvrages sur le Couesnon et des actions de mise en valeur de la Baie.

Je vous rappelle que le Préfet de la Manche a été chargé d'organiser la concertation avec les élus, les associations et les personnalités concernées. Je vous demande donc de vous rapprocher de lui pour examiner les modalités de votre participation au Comité de la Baie du Mont-Saint-Michel qui sera créé à cet effet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Brice LALONDE

Votre Président n'avait pas attendu ces précieux conseils pour prendre contact avec M. Jean-Claude PASCAL, nouveau préfet du département qu'il avait rencontré dès le 15 janvier.

M. PASCAL a précisé lors de cet entretien qu'il doit effectivement organiser la concertation avec les élus, les associations et les personnalités concernées, mais jusqu'à ce jour nous n'avons pas été contactés

par l'Administration préfectorale. Il semble, selon certaines informations, que les services départementaux de l'Équipement ont entrepris des démarches auprès des municipalités riveraines de la baie en vue des expropriations rendues nécessaires par l'élargissement de l'embouchure du Couesnon. Quoi qu'il en soit, le temps nous paraît long quand on se rappelle que l'opération « Roche Torin » remonte à 1983.

Depuis plusieurs années, nous avons formé le projet de constituer un Comité d'honneur de notre Association. Il nous a fallu un temps assez long pour réaliser cette opération dont notre président d'honneur, M. le Haut Conseiller JOZEAU-MARIGNÉ, a bien voulu prendre la responsabilité.

Le 28 mars dernier, nous avons adressé une invitation à participer à ce Comité à 24 notabilités et personnalités du monde des arts et des lettres. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'à ce jour nous avons déjà reçu plus de dix réponses positives émanant notamment de M. le Grand Chancelier de la Légion d'honneur, de MM. Jean DUTOURD, Jean D'ORMESSON, André FROSSARD, Bertrand POIROT-DELPECH, André CASTELOT, Jean FAVIER, Georges DUBY, Maurice SCHUMANN et Michel NORTIER. D'ici peu, ledit Comité d'honneur sera donc définitivement constitué et nous le ferons savoir.

Nous sommes sans doute nombreux à avoir écouté les cinq émissions consacrées au Mont-Saint-Michel par France-Culture. Nous avons été préalablement contacté par M<sup>me</sup> Sylvie ANDREUX, réalisatrice de ces émissions. Nous lui avons donné toutes les informations qui nous semblaient susceptibles de l'intéresser ; à notre avis, elle en a valablement tiré profit et, pour notre part, nous n'avons aucune critique sérieuse à formuler sur son travail. Nous devons souligner qu'avec M. le Maire du Mont-Saint-Michel et le Père DE SENNEVILLE, un certain nombre de nos amis ont participé à ces émissions : Henry DECAENS, Gérard GUILLIER, Philippe LUIZARD, Julien NICOLLE, Nicolas SIMONNET, les Pères et Sœurs de la Communauté monastique et plusieurs personnalités montoises.

Nous devons enfin rappeler avec joie que cette année 1989 marque le vingtième anniversaire du rétablissement définitif au Mont d'une communauté monastique, grâce à la volonté et à la ténacité du Père DE SENNEVILLE. Nous souhaitons que nombreux soient les Amis du Mont qui s'associent la semaine prochaine aux festivités qui marqueront cet anniversaire.

Comme vous l'avez appris par la convocation qui vous a été adressée, nous devons aujourd'hui procéder à l'élection ou à la réélection de sept membres de notre Conseil d'Administration. Sont administrateurs sortants : M<sup>me</sup> ABADIE, M<sup>re</sup> FERY, M<sup>me</sup> FOUILLET, MM. L'HOMER, OZANNE, REULOS et moi-même. Il y a un candidat nouveau : M. Hubert GRISON, avocat au Barreau de Versailles et conférencier au Mont-Saint-Michel.

Nous allons demander à notre vice-président, M. Guy PITEL, de présider au déroulement et au dépouillement de ce scrutin.

Préalablement, je passe la parole à M<sup>re</sup> FERY qui va présenter le rapport financier.

Joseph LE CLERC

## Rapport Financier 1988

### RAPPEL : Situation au 31-12-1987

• Disponible :			
Banque N.S.M.	.....	35 921,80	F
C.C.P.	.....	941,35	F
Caisse d'Épargne	.....	7 608,74	F
		<hr/>	
		44 471,89	F
• Portefeuille :			
7 Obligations N.S.M.	.....	98 901,39	F
		<hr/>	
<b>Total général</b>	.....	<b>143 373,28</b>	<b>F</b>

### SITUATION AU 31 DECEMBRE 1988

• Disponible :			
Banque	.....	37 678,41	F
C.C.P.	.....	9 719,83	F
Caisse d'Épargne	.....	7 951,13	F
		<hr/>	
		55 349,37	F
• Portefeuille :			
Vente : rachat de 8 Obligations N.S.M.	.....	123 071,92	F
Achat le 6-12-88 de 5 « Placements nets »	.....	49 245,20	F
et 7 « Placements court terme »	.....	73 221,54	F
		<hr/>	
Soit valeur au 6-12-88	.....	122 466,74	F
et au 31-12-88	.....	123 172,75	F
		<hr/>	
<b>Total général</b>	.....	<b>178 522,12</b>	<b>F</b>
SOIT UNE AMELIORATION par rapport à fin 87 de		<b>35 148,84</b>	<b>F</b>

### DEPENSES

• Impression du bulletin	.....	22 492,07	F
• Impression de papier à lettres et cartes	.....	1 230,25	F
• Frais de fonctionnement : timbres, circulaires, papeterie, etc.	.....	6 067,45	F
• Divers :			
Boîte postale au Mont, frais de réexpédition du courrier, droits de garde C.C.P., cotisations diverses	.....	1 006	F
		<hr/>	
<b>Total</b>	.....	<b>30 695,77</b>	<b>F</b>

## RECETTES

• Cotisations .....	47 350	F
• Participations à l'édition du bulletin, Banque N.S.M., Caisse d'Epargne d'Avranches, Paribas, Entreprise Masselin, Sommer France S.A. ....	3 600	F
• Vente de gravures, d'opuscules et bénéfiques divers	5 071,80	F
• Plus-value du portefeuille (voir commentaires) ....	9 822,81	F
<b>Total .....</b>	<b>65 844,61</b>	<b>F</b>

## BALANCE

• Recettes .....	65 844,61	F
• Dépenses .....	30 695,77	F
	<b>35 148,84</b>	<b>F</b>

## COMMENTAIRES

Ce bilan nous amène à faire les commentaires suivants :

## • PLUS-VALUE DU PORTEFEUILLE

au 31-12-87 .....	valeur de	98 901,39	F
achat le 14-3-88 d'une Obligation N.S.M. ....		14 448,55	F
		<b>113 349,94</b>	<b>F</b>
valeur au 31-12-88 .....		123 172,75	F
soit plus-value de .....		9 822,81	F

Dans la crainte d'une remontée des taux à long terme rendant le marché obligataire vulnérable fin 88-début 89, et dans le but de sécuriser les avoirs de l'Association, un arbitrage est intervenu sur le portefeuille début décembre 1988 :

- Cession des « Placements Obligations » SICAV de première catégorie long terme : 123 071,92 F.
- Souscription pour 60 % de Placements Court Terme Première, SICAV de réméré sans frais : 73 221,54 F.
- Souscription pour 40 % de Placements Net, SICAV obligataire de première catégorie, coupon net : 49 245,20 F.

Bien entendu, ces nouvelles SICAV sont négociables à tout moment.

- **AUGMENTATION ENCORE IMPORTANTE DES COTISATIONS** due essentiellement au relèvement du taux : 34 610 F en 1987 et 47 350 F en 1988.
- **PARTICIPATIONS A L'EDITION DU BULLETIN** : stationnaires.
- **BON EQUILIBRE FINANCIER** de l'organisation des réunions à Paris et au Mont.
- **LE BULLETIN** a été particulièrement important et de très haute tenue.
- **LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT** restent toujours très modérés.
- **LES VENTES** de gravures et opuscules ont nettement progressés en septembre.

Cette année encore, nous remercions les nouveaux adhérents de s'être joints à nous, grâce, entre autres, à la prospection importante assurée par certains de nos anciens membres, que nous remercions également.

Nous souhaitons vivement que l'effort entrepris soit poursuivi, et même augmenté, de façon à assurer avec efficacité l'avenir de notre Association.

## Compte Rendu de la Réunion du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du 10 Mai 1989

Au cours de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 10 mai 1989, à 19 heures, dans les salles paroissiales de l'église Saint-Augustin (7, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris), le Président, Joseph LE CLERC, a lu le rapport moral de l'Association, et la Trésorière, Elisabeth FERY, a présenté le rapport financier de l'exercice 1988. Ces deux rapports, qui sont publiés dans le présent bulletin, ont été adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'Assemblée générale devait également renouveler la moitié des membres du Conseil d'Administration. Six membres sortants ont été réélus : M<sup>me</sup> Antoinette ABADIE, M<sup>me</sup> Elisabeth FERY, M. Alain L'HOMER, M. Joseph LE CLERC, M. Michel OZANNE et M. Michel REULOS. Un nouveau membre est entré au Conseil ; il s'agit de M. Hubert GRISON qui a été longtemps conférencier au Mont-Saint-Michel et est maintenant avocat au barreau de Versailles.

Le Conseil d'Administration s'est ensuite réuni pour procéder au renouvellement du bureau de l'Association. Ont été élus ou réélus : Gérard COLMAIRE, Président ; Michel REULOS et Guy PITEL, Vice-présidents ; Elisabeth FERY, Trésorière ; Henry DECAENS, Secrétaire Général ; Hubert GRISON, Secrétaire Général Adjoint.

Notre nouveau Président est bien connu de nos adhérents puisqu'il était déjà un membre actif du bureau de l'Association. Agé de quarante-cinq ans, il est marié et père de deux enfants. Il habite Pau où il est Directeur d'un Centre de Formation et de Conseil en entreprise. Sa famille est très attachée au Mont depuis plusieurs générations. Il est en effet l'arrière-petit-fils du graveur Henri VOISIN qui a fondé notre Association en 1911. Son grand-père, Jean VOISIN, s'est illustré en 1913 en réalisant les premières vues aériennes du Mont ; il a été Secrétaire Général de notre Association de 1939 à 1949. Gageons que notre nouveau et jeune Président saura être aussi dynamique que ses aïeux pour la défense du Mont et de son environnement.

Aussitôt élu, M. Gérard COLMAIRE a rendu hommage à son prédécesseur, M. Joseph LE CLERC, qui a présidé notre Association durant vingt ans. Sur la proposition de M. COLMAIRE, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de nommer M. LE CLERC, Président d'Honneur. Celui-ci, comme M. Léon JOZEAU-MARIGNE qui est déjà Président d'Honneur, reste membre à part entière du Conseil d'Administration. Rappelons que deux autres personnalités, qui ne sont plus statutairement membres de notre Conseil, ont également le titre de Président d'Honneur de notre Association, M. Francis AMBRIERE et le R.P. Michel RIQUET.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION  
AU 10 MAI 1989**

**Présidents d'Honneur :**

M. Léon JOZEAU-MARIGNE.  
M. Joseph LE CLERC.

**Bureau :**

Président : M. Gérard COLMAIRE.  
Vice-Présidents : M. Michel REULOS.  
M. Guy PITEL.  
Trésorier : M<sup>me</sup> Elisabeth FERY.  
Secrétaire Général : M. Henry DECAENS.  
Secrétaire Général Adjoint : M. Hubert GRISON.

**Membres :**

M<sup>me</sup> Antoinette ABADIE.  
M. Pierre GEOFFRAY.  
M. l'Abbé Marcel LELEGARD.  
M. Alain L'HOMER.  
M. Michel OZANNE.  
Le Révérend Père Bruno de SENNEVILLE.

**LE COMITE D'HONNEUR  
DES « AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL »**

Notre Association a décidé de se doter d'un Comité d'Honneur composé de personnalités qui veulent maintenir au Mont son insularité et entretenir la beauté de ce monument unique.

Sous la présidence de M. Léon JOZEAU-MARIGNE, président d'honneur de notre Association, ce Comité fera part de ses réflexions et interviendra chaque fois qu'il le jugera opportun.

**Personnalités ayant déjà donné leur accord au 30 juin 1989**

- M. Germain BAZIN, Membre de l'Institut.
- M. le Général André BIARD, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.
- M. André CASTELOT, Historien.
- M. Alain DECAUX, Membre de l'Académie Française.
- M. Georges DUBY, Membre de l'Académie Française.
- M. Jean DUTOURD, Membre de l'Académie Française.
- M. Jean FAVIER, Membre de l'Institut, Directeur des Archives Nationales.
- M. André FROSSARD, Membre de l'Académie Française.
- M. Pierre LEMOINE, Inspecteur Général Honoraire des Musées de France.
- M. Michel NORTIER, Conservateur en Chef Honoraire de la Bibliothèque Nationale.
- M. Jean d'ORMESSON, Membre de l'Académie Française.
- M. Bertrand POIROT-DELPECH, Membre de l'Académie Française.
- M. René REMOND, Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- M. Maurice SCHUMANN, Membre de l'Académie Française.

## Un Jardinier de Dieu

*à la mémoire de mon oncle Jacques WARNIER DE WAILLY,  
architecte paysagiste, jardinier picard, jardinier de Dieu,  
à qui je dois tant.*

Le Frère François n'en revenait pas en sortant de chez son Père Abbé, en cette matinée d'octobre 1226, perplexe et émerveillé tout à la fois.

Déjà la veille au soir, il avait comme subodoré quelque chose d'inhabituel dans la manière avec laquelle l'Abbé Raoul lui avait dit : « Pourriez-vous demain matin, mon Frère, me venir voir après Tierce ? Nous avons besoin de vos conseils... » « Nous avons besoin de vos conseils... ». L'Abbé n'usait point à l'ordinaire de ces pluriels de majesté, surtout pour lui, tout jeune moine. Alors ? de quoi s'agissait-il ? Qui rencontrerait-il aux logis abbatiaux ? à quel conseil était-il appelé ? ... lui qui ne savait pas grand chose hors ce qu'il avait appris à travers psaumes, cantiques, hymnes et Bible, « lectio divina » et offices, prière et silence.

Mais peut-être oubliait-il qu'à l'instar du grand Abbé de Clairvaux, Saint Bernard, un siècle plus tôt, il avait autant appris dans les livres que dans la forêt de Ville-Cartier, proche de la paroisse de Trans, sur laquelle les siens habitaient (\*). Il oubliait que son premier abécédaire avait été les plantes de l'enclos paternel, il oubliait qu'il avait passé des heures entières à se perdre dans la contemplation de la nature... ce qui faisait hurler son père, et gémir sa mère, bondir ses frères et sourire ses sœurs. Elles ne le savaient pas mais elles n'étaient pas les seules. Alors qu'il s'attardait éberlué, ébahi, ému, devant la moindre graminée dans la fente d'une roche, au joint de deux pierres, tout en haut de l'immense baie un grand Archange

(\*) On apprend beaucoup plus de choses dans les bois que dans les livres : les arbres et les rochers vous enseigneront ce qui ne se dit pas ailleurs, et vous verrez par vous-même quelle joie descend de ces montagnes ».

*Saint Bernard*

souriait lui aussi, en voyant le petit garçon qu'il avait été, s'abîmer en rêveries, s'essayer aux accords des bouquets qui fleuriraient la statue de la Vierge à l'église paroissiale de Trans, ou à ceux qu'il offrait inmanquablement aux siens, pour leurs fêtes et leurs anniversaires.

Mais où donc, Seigneur Jésus, cet enfant va-t-il chercher cet amour des fleurs ? Où donc va-t-il trouver qu'avec une poignée de mousse, trois galets ramenés d'un pèlerinage au grand sanctuaire, une corne de cerf, et une pariétaire, on peut imaginer comme un enclos tout petit et immense à la fois, où donc va-t-il chercher que feuilles aux branchages d'automne sont aussi belles que fleurs tissées aux ornements des prêtres ?

Au fond il n'avait jamais été complètement comme les autres, et il ne s'en souciait guère — il avait toujours vécu dans une sorte de rêve qui transfigurait tout, durant que les siens le jugeaient tout simplement étrange... déconcertant, et (parfois) merveilleux... Alors, lorsqu'avec l'approbation du gros recteur de Trans (qui alliait la légèreté des hommes gras à un authentique sens spirituel) il avait timidement déclaré aux siens, un soir de Saint Michel, qu'il irait probablement un jour vers le grand Archange, rejoindre les moines de l'Abbaye, il y avait eu un silence.

Oh non ! pas de la gêne dans cette famille foncièrement chrétienne, mais comme le point d'orgue concluant une longue et difficile interrogation, que tous avaient vécue, chacun selon son mode, et à travers des années.

Voilà l'explication : il sera moine « au Mont ». Ceci dit dans l'acquiescement absolu de leur foi profonde, les pensées les plus diverses jaillirent et jacassèrent comme moineaux frivo-lants !... En aura-t-il des bouquets à faire, le gosselin, pour toutes les statues de l'église abbatiale... Mais le petit bois du nord, la garenne de ces Messieurs, remplacera-t-il la forêt de Ville-Cartier... Mais pourra-t-il cueillir des fleurs comme ici, avec le grand vent de là-bas... Mais le Père Cellier acceptera-t-il ce rêveur, ce poète... (ils n'avaient pas dit ce fainéant, car il ne l'était pas), mais sera-t-il capable d'apprendre ? Et les fleurs qui garnissent les beaux parchemins à peine entrevus au dernier pèlerinage, lui suffiront-elles... Ce fut lui qui fut gêné.

— Mais ne vous inquiétez pas ma Mère, mais Père, tu sais très bien que je ne suis bon à rien..., mes pauvres frères, vous ne pourrez plus vous moquer de moi — je vous plains —, mes petites sœurs chéries, je ne vous oublierai jamais.

— Allons, allons les enfants, cela suffit comme émotion. C'est l'heure de la prière, ordonna le Père.

Il n'avait jamais été comme les autres... mais la prière ce soir-là, ne fut pas non plus... comme les autres soirs... non plus le baiser de sa Mère. Tôt le lendemain, comme à l'accoutumée, sa sœur cadette vint le réveiller :

— Te rends-tu compte, lui souffla-t-elle, comme en un secret, Dieu a visité notre foyer, et c'est toi qui a été choisi.

Que de fois se souvint-il de ce réveil, et de cette phrase, aux heures dures, aux heures lourdes de son année de noviciat — et même plus tard, à chaque fois que sa liberté, offerte pourtant une bonne fois pour toute au Seigneur, se rebellait, se reprenait comme cavale rétive — oui, « c'est toi qui a été choisi ». T'es qu'une plante, mon bonhomme, tout au plus une mauvaise graine, mais transporté comme un if, tu dois pousser là où Dieu t'a finalement planté. « Un semeur sortit pour semer », disait certain Evangile.

Plus de sept siècles plus tard nous pouvons nous dire qu'il y en a qui sont gâtés, ou pour reprendre plus noblement une phrase de Péguy : « Tout est joué avant que l'on ait huit ans », et cette autre de Mozart : « Quand on est fait pour quelque chose, il faut le faire, et on le fait... ».

Oui, le Frère François n'en revenait pas. Son Abbé venait de lui demander de dessiner le jardin du cloître qui devait être achevé dans les deux ans... D'un seul coup d'un seul, tout avait changé et non seulement autour de lui, mais encore plus en lui...

Comment dire ? Oui, tout avait changé, ou plutôt tout était changé. Les fleurs en ce qu'elles étaient, devenaient (enfin) elles-mêmes — et lui aussi sentait qu'il devenait (enfin) lui-même...

Certes, il ne se cacha pas dans son bon sens foncier que tout est croissance dans la vie — et qu'il n'était qu'au début de ses peines... et de sa joie aussi. Il se laissa comme inonder de bonheur et d'appréhension... de peur et de force. C'est peut-être cela le courage..., pensa-t-il. Car si savoir que l'on prie, ce n'est plus prier, savoir que l'on est courageux, ce n'est plus le courage !

Il fut alors comme submergé à partir de cette décision — qui fut d'ailleurs annoncée aux Frères à la première rencontre communautaire qui suivit.

Le Père Abbé fut dès lors d'un « respectueux » et d'un « proche » au détour d'un couloir — plus souvent dans un escalier (à l'Abbaye, il y a plus de marches que de corridors !) — « J'ai demandé que le cloître, architecture et jardin, soit plus que tout à l'échelle de l'Homme, à la proportion du moine. Voyez-vous,

nous construisons pour les siècles ; vous plantez pour quelques années... mais tous, tout autant pour les jours de chacun... ».

« Ne vous inquiétez pas de ce que les Frères penseront — leur bavardage ne les rendra certainement pas immortels — mais votre travail lui sera jugé... s'il dure. Dur, je le suis peut-être, mon fils, mais c'est bien parce que je vous aime et qu'aimer c'est avoir confiance ».

« Voyez-vous, mon fils, devant l'œuvre que nous avons à construire, grâce aux libéralités de notre Roi, mais encore plus eu égard à la vie que nous avons vouée, nous n'avons pas le droit de nous tromper — c'est-à-dire de construire, de bâtir des salles bien, très bien, mais qui seraient épouvantables de ne pas être mieux » —.

Que l'Abbé connaissait l'âme humaine !...

Nous n'en étions qu'à la Cinquième Croisade, mais déjà le téléphone arabe agissait redoutablement — et les félicitations d'affluer — non à travers d'officiels papiers, mais à travers ces petits clins d'œil dont le silence monastique a le talent, à travers ces toutes petites inclinaisons du buste (et non forcément inclination de l'esprit), à travers des sourires entendus, et même hélas de felleuses politesses. Oui, cela arrive même dans les Abbayes, car comme le remarquera Molière quatre siècles plus tard : « Pour être dévot on n'en est pas moins homme ».

Mais il faut le dire, notre Frère reçut aussi en plein cœur, de larges, francs et solides sourires qui lui faisaient comprendre la communion par-delà le silence, l'incompétence, le respect et l'affection fraternelle... « Ne vous inquiétez pas — Cela sera beau ; on vous aidera » avaient l'air de dire certains de ces sourires... « Qu'ils sont gentils ! Oui ! cela sera beau. Mon Dieu à mon aide... Saint Michel à notre Secours... » pensait-il en son cœur. Mais où allait-il pouvoir s'isoler pour travailler ? Ce n'était pas facile dans ce chantier bourdonnant qu'était devenu le Mont de sa base à sa pointe où se retrouvaient carriers, tailleurs de pierre, marins, manœuvres, compagnons, sculpteurs, carreleurs, charpentiers, menuisiers, serruriers, couvreurs, verriers ; au fond tous les corps de métiers réunis dans l'alternance ou la coïncidence de leurs tâches, dans l'enthousiasme journalier, dans les dangers aussi. Oui, il lui fallait, croyait-il, pouvoir aller facilement sur le chantier du cloître au fur et à mesure de son éclosion et de son accomplissement, épouser de plus en plus sa merveilleuse proportion, sentir son module, vérifier « in situ » et en imagination les hauteurs, les couleurs de « ses » fleurs dans leurs perspectives changeantes... Pas facile ! Qu'importe, ce n'était pas la facilité qui lui était demandée mais la Beauté.

Et il fut durement et sainement ramené à terre par le Maître d'œuvre, le jour où il osa, avec la permission du Seigneur Abbé, s'entrouvrir à lui de son Problème : un immense rire plein de santé lui répondit... : « Car tu crois, mon frère, mon tout petit frère, que c'est ton Atelier qui ferait la Beauté de ton jardin !... Nous, nous entassons des pierres et nous en décidons les dimensions et les taillons sous des auvents, et nos pierres demeurent ; et toi, pour tes herbes et tes plantes tu aurais besoin de dur... Allons ! reviens sur terre... »...

Huit siècles plus tard, un artiste qui aima tellement — comme il l'écrivait — « ce lieu saint qui domine le flux et le reflux de la Mer, ce Mont Merveilleux », cet artiste ajoutait : « La beauté est difficile, mais la difficulté est excitante ; mesurons tout ce que nous pouvons mesurer à la mesure de la nuance, et Dieu divinisera nos travaux ». Alors foin des beaux ateliers ! une planche sur deux tréteaux suffit. Un outil de trop, c'est un ennui de plus... Et Frère François ne s'en soucia plus jamais. Son cœur était enfin, avec l'aide des Anciens, devenu son Atelier.

Et courageusement, il se mit au travail.

Il chercha tout d'abord à comprendre l'architecture du cloître, il en savait la destination, entre église et réfectoire. Le cloître précédait et préparait, il suivait et prolongeait... Mais quand notre Frère comprit que les puissants piliers du cellier avaient été conçus en vue de porter (scriptorium interposé) les colonnettes du cloître, il fut médusé... Ah oui, ces Maîtres d'œuvre portaient grand dans leur tête... Il fut aussi aidé par les confidences décisives de certains Anciens...

« Tu sais petit, ou plutôt tu ne sais pas, tout ce qu'un cloître représente dans nos vies. Ton jardin qui doit épouser son architecture comme la fiancée du Cantique, son Berger — un cloître, ce n'est pas que l'abri contre la pluie, et tes fleurs ne sont pas là pour elles-mêmes. Un cloître, minéral et végétal indissolublement liés sont pour le moine, accueil, réconfort, paix... mais aussi confiance et message, et tendresse et force. Ce sera parfois le baiser de ta maman, le sourire de ta grande sœur, le calin de la petite... Ce sera l'Amour, oui petit, ce sera l'Amour de ton Abbaye qui est tout à la fois, ta Mère, ta femme et ton enfant... ».

Notre petit Frère s'envolait très haut dans son rêve (« toujours dangereux » aurait dit Icare). Mais arriva très vite le troupeau non pas bêlant mais quémendant des solliciteurs, des quêteurs. Il fut rapidement submergé par celui des jalousies de certains Frères aigris qui ne pouvaient admettre et accepter qu'un si beau travail fut confié à un si jeune Frère, sans même

se demander s'ils auraient été capables de le faire... Tant la jalousie agrandit les yeux et rapetisse le cœur selon un proverbe du Talmud qui s'applique à la peur.

Devant tout cela dont il n'avait eu jusque là nulle connaissance, nulle appréhension, il eut comme un recul de pudeur, une sorte de tentation de « Vie recluse en poésie », comme le dira magnifiquement Patrice de La Tour du Pin.

Il était pauvre, il était ce qu'il était ; il était riche de tout ce que le Seigneur avait mis en lui — et c'est avec cela — Hardi Petit ! qu'il lui fallait construire le jardin du cloître, dans la raison et dans la poésie. Oui, dans la poésie de son cœur tout autant que dans la raison de ses Frères. Car, en effet, il lui fallait prendre en compte les demandes raisonnables, mais en même temps créer un jardin de poésie et de prière...

Des demandes raisonnables, il y en eut trois : le Frère infirmier venu lui donner la liste des simples nécessaires..., le Frère chantre venu l'implorer pour des fleurs « à couper », et le Frère cuisinier à propos de ses « fines herbes »... Mais pour tous, les raisonnables et ceux qui l'étaient moins, notre Frère se souvint alors à propos de ce que saint Benoît dit au chapitre de sa Règle « du Cellerier du monastère, quel il doit être » : « S'il arrive qu'un Frère lui fasse une demande peu raisonnable, il ne doit pas le chagriner par une rebuffade méprisante, mais que, par des motifs valables et avec humilité, il refuse ce qui est demandé mal à propos »... et quelques lignes plus loin dans ce même chapitre : « et s'il ne dispose pas de ce qui lui est demandé que du moins il réponde par une bonne parole, car il est écrit : une parole de bonté est au-dessus du don le meilleur ».

— Mes Pères, je ferai tout ce qui sera possible de faire. Songez donc que notre Maître d'œuvre ne me donne que dix toises sur sept... Mais je vous le redis, il y aura des fleurs pour le Seigneur (n'en coupez pas trop), il y aura quelques simples (tâchez de ne pas être malades), il y aura des herbes (ne soyez pas trop gourmands). Les trois moines repartirent plus émus que vaincus. « Sacré gosse ! »...

Oui, mais le sacré gosse, il avait devant lui les exigences du Maître d'œuvre... Car, si le cloître, quadrilatère irrégulier mesurait intérieurement en moyenne du Levant au Ponant 14 toises, et du Nord au Midi 9 toises, les galeries étaient larges de 1 toise, 2 pieds, 6 pouces, l'embranchement des colonnettes intérieures de 2 pieds, 10 pouces ; puis il fallait encore déduire un passe-pied de même largeur en galets lavés, et une bordure de granit de 7 pouces... Oui il avait calculé en tous sens... : il ne lui restait qu'à peine 10 toises sur 7...

Et cela n'était pas tout... il y avait les orientations différentes... il y avait surtout les voûtes du scriptorium... toute cette terre qu'il lui fallait mettre sur leurs reins. Le problème fut relativement résolu : la terre ne reposerait pas à même les voûtes. Les extradors de celles-ci seraient recouverts de plomb puis d'un lit de vieilles tuiles à travers lesquelles circuleraient des drains de terre cuite évacuant les eaux vers les gargouilles de la façade nord.

Et un beau plan se mit lentement en place, non sans peine. Entourés de simples (restant à définir) quatre rectangles de gazon. Au centre de chacun un Tamarix, quelques rosiers de Damas sur fond de plantes grises. Au centre, à la croisée des allées et élargissant celles-ci, une croix probablement en *buxus fructicosa*, ou en petit chêne germandrée, ou mieux encore en *Iberis semper virens*, persistant, taillable à merci, et d'une blancheur sans pareille au printemps...

Frère François ne se cachait pas les lacunes de son plan. Trois largeurs : emmarchement des colonnettes, passe-pied, plates bandes des plantes, de chacune 2 pieds 10 pouces, étaient condamnables et pourtant elles n'étaient ni de même niveau, ni de même nature, ni de même volume. Impérativement il fallait élargir la plate bande des fleurs à 3 pieds, 1 pouce. Seulement la profondeur des trois marches qui aux quatre points cardinaux conduiraient du passe-pied exigé par le Maître d'œuvre au niveau du jardin (obligatoire pour la vie végétale) passerait à 1 pied 7 pouces. Ce serait beaucoup. Il y avait aussi le problème des emmarchements. Il fallait que les limons suivent exactement la pente des talus et que les marches buttent dessus harmonieusement.

Quant à l'harmonie des couleurs, quel camaïeu que *Nepeta*, œillets des Sables, *Stachys*... mais alors dans les simples, il faudrait peut-être plus de couleurs éclatantes.

Tout cela était bien beau, tout cela était bien — tout court —. Le plan était prêt à être donné à l'Abbé et au Maître d'œuvre dès le lendemain. Et pourtant, il lui restait au cœur comme une latente incertitude, une secrète angoisse. Mais brusquement durant le Chant des Complies tout changea, tout bascula.

« Sachez le, pour son Ami, le Seigneur fait merveille, le Seigneur écoute quand je crie vers lui » (Psaume 4).

« Mon rempart, mon refuge, mon Dieu en qui je me fie » (Psaume 90).

« Dans les jardins de la Maison de notre Dieu levez vos mains vers le sanctuaire » (Psaume 133).

En se rencognant, ce soir-là, sous ses couvertures : « Mais bien sûr, mais évidemment... Comment cela ne m'est-il pas sauté plus vite aux yeux, au cœur ? Pardon mon Christ. Cette croix au sol n'était pas humble... On n'a pas le droit de transformer l'instrument de votre Passion, l'instrument de notre salut, en objet de décoration ».

Alors pourquoi pas, oubliant justement toute ornementation, toute habileté, « Prends l'éloquence et tords lui le cou » conseillait Verlaine, un jardin tout simple... de simples. Cette croix toute grise, verte ou blanche était encore trop orgueilleuse. Le Père Abbé avait eu d'ailleurs un sursaut en voyant il y a quelques jours le parchemin et c'est l'Abbé, qui avait — qui a toujours raison... ! — un jardin tout simple, un jardin non de la volonté propre, mais de l'obéissance... au climat, aux expositions, aux couleurs, aux dimensions, aux dates de floraison... C'était l'harmonie, la divine porportion qui lui étaient demandées.. bien plus que de créer...

Et alors, parce qu'il avait travaillé dur, consciencieusement sur ce premier plan qui n'était pas bon, il fut récompensé. Il lui semblait que ce n'était plus lui qui dessinait.

A peine quelques jours plus tard, il put se dire : cela y est... enfin !

Un motif central en buis (*buxus rotundifolia*) au rectangle un peu irrégulier avec une solution de continuité, tout comme les piliers du cloître dans l'aile sud, consisterait en une haie de 2 toises sur 1 toise 1/2, large de 2 pieds, ne devant pas dépasser en hauteur cette même dimension. Ceci pour que le moine puisse d'une galerie voir les fleurs qui borderaient la galerie lui faisant face. Il n'était nul besoin de dresser une croix, pierre ou fer forgé au centre de ce motif, car, contrairement à tant de cloîtres, celui-ci n'était pas un cimetière... Autour de cette haie, treize rosiers de Damas. Thibaud V de Champagne, comte de Provins, en avait ramené de la dernière croisade quelques pieds... dont certains viendraient jusqu'au Mont. Et puis tout autour, de l'herbe taillée et bordée par la ligne très nette des buis (*buxus fructifcosa*) pour maintenir les terres, une succession de « carreaux » inégaux de fleurs...

Pour celles-ci, simples et autres, le Frère François pensa tout d'abord aux conditions climatiques de la Baie et à l'ensoleillement différent des quatre galeries du cloître. Seulement tout cela se compliquait — ou plutôt devenait bien complexe —, lorsqu'il fallait tenir compte de la hauteur moyenne des végétaux qui seraient retenus, de leur couleur, de leur date et durée de floraison. Il fallait en effet impérativement maintenir tout au long de l'année une harmonie de couleurs au moins suffisante.

Les angles du cloître apparurent tout de suite très importants, pour « caler » la composition et assurer la stabilité à l'ensemble. Chaque angle sur 1 toise parallèlement aux galeries nord et sud, et 4 pieds 1 pouce pour les deux autres, chaque angle fut planté en cinéraire maritime, plante basse de 2 pouces de haut, au feuillage persistant gris argenté, et flanqué de part et d'autre de coréopsis lanceolata, hautes de plus de deux pieds mais aérées, jaunes et fleurissant de juin à octobre.

L'architecture de la galerie ouest avec ses baies ouvertes alors sur l'horizon, mais devant, plus tard, s'ouvrir sur l'entrée du chapitre, commandait un choix de plantes basses — au moins dans sa partie centrale —. A noter que si la largeur de plantation restait constante tout autour du cloître (3 pieds) la longueur des « carreaux » pouvait être variable.

Et c'est ainsi, qu'à partir de l'interruption du mur haut, en face du lavabo, se succédaient dans la galerie sud, d'est en ouest, de la menthe poivrée, de la Valériane rouge, du lin vivace, des iris intermédiaires, des Finkias. Dans la galerie ouest, de l'Achillea, de l'Iberis semper virens et des campanules. Dans la galerie nord, du thym, de la camomille, de la sauge, des oreilles de lapin, de l'absinthe, des œillets, des fraisiers des Indes. Dans la galerie est, devant le réfectoire, des stachys, de la lavande, du persil. Enfin, au bout est de la galerie sud, des saxifrages.

Très vite, dès que le jardin fut planté, quelques modifications s'imposèrent. Les eaux de pluie si abondantes parfois, ruisselant sur les toits des galeries recouvertes d'ardoises bretonnes gris vert grossièrement taillées, tombaient sur le passe-pied de galets avant de s'écouler vers les gargouilles de la galerie nord... Mais ces mêmes eaux, dans les angles, devenaient torrentielles et dévastaient les angles de buis et de cinéraire.

On maçonna donc ceux-ci au sol sur un rayon d'1 pied avec des galets. Plusieurs végétaux refusèrent de pousser... Le lin vivace (trop de vent ?) ; les campanules. Les stachys eux, mirent longtemps à montrer leur bonne volonté... Quant aux malheureux fraisiers des Indes... à leur sujet notre Frère dut subir une grosse colère du Maître d'œuvre... « C'est se moquer du monde... on croit que c'est fraise des bois et c'est sans goût aucun, et dur comme caillou ».

— Vous en avez donc goûté, Messire. Seriez-vous gourmand ?... Le Maître d'œuvre éclata de rire : Oui ! et maintenant, Dégage ! — Sacré gosse... — ... Poliment celui-ci se retint de pouffer.

Et c'est ainsi que lentement, avec des repentirs qui n'étaient



pas des remords mais une recherche de la perfection... car celle-ci c'est sa recherche, ce cloître de délicatesse et de charme fut achevé... si savant dans sa légèreté et sa solidité : jardin clos du Moyen-Age ou jardin du Paradis. Jardin du Cantique ou jardin de l'âme ? Un peu tout cela selon l'être et ses saisons.

Les « carreaux » de fleurs dans l'odorant ballet de leurs floraisons alternantes répondent au feuillage et aux fleurs de pierre des écoinçons fouillés.

Jardin de simples qui pacifie un homme ; jardin recueilli à l'ombre de l'Eglise, jardin dont la cadence des colonnettes de granit rose, comme une tendre futaie, rythme pensées et prière, au contre point des colonnettes de granit gris des murs extérieurs. Présence presque féminine au creux de ces rudes vies solitaires. Tout concourt à la Paix. Abri que double l'évasion. Curieusement ouvert sur le ciel immense et la Baie infinie.

Comme aurait dit Arthur Rimbaud : « De l'âme pour l'âme »...

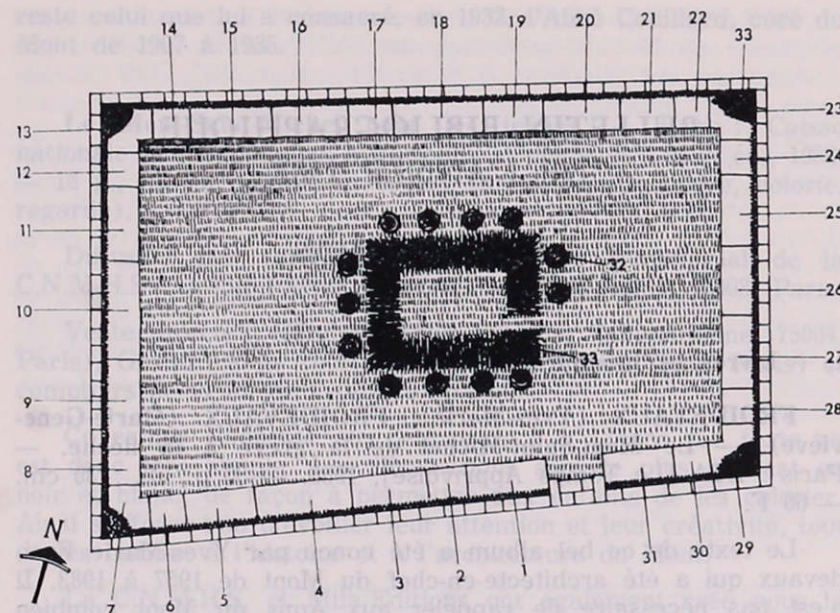
Frère Bruno de SENNEVILLE  
Abbaye du Mont-Saint-Michel, 1965-1988

« Le Préau du Cloître est couvert de plomb et sur iceluy de la terre où sont plantés des bous et quantité de belles fleurs... »

« Puissiez obtenir cette grâce et faveur que d'avoir entrée dans le cloître vous aurez contentement de voir la sculpture et structure assez bien élaborée des fleurons et des fleurs et au milieu un petit jardin verdoyant ».

Livre des curieuses recherches du Mont-Saint-Michel  
Dom Thomas LEROY (XVII<sup>e</sup> siècle)

1 Toise = 6 pieds = 1 m 949  
1 Pied = 12 pouces = 0 m 325  
1 Pouce = 12 lignes = 0 m 027  
1 ligne = = 0 m 0022



Mont Saint Michel. Schéma des plantations :

Plan	Noms	Hauteur	Couleur	Époque
1	Menthe	30	vert rosé	Juin
2	Valériane	70	rose	Juin-Octobre
3	Lin vivace	15	bleu	Avril
4	Iris intermédiaire	50	pourpre	Mai-Juin
5	Funkia	20	vert violet	Avril-Mai
9	Achillea	30	rouge	Juillet-Octobre
	Cerise Queen			
10	Iberis sempervirens	15	vert blanc	Mai
11	Campanule	25	bleu	Juin-Septembre
15	Thym	60	gris violet	toute l'année
16	Camomille	20	blanc	Avril-Octobre
17	Sauge (Salvia)	60	violet	Juillet-Septembre
18	Stachys (oreilles de lapin)	15	blanc	toute l'année
19	Absinthe	40	vert jaune	Juin-Septembre
20	Œillets mignardise	15	gris rose blanc	Mai-Juillet
21	Fraisiers des Indes	12	vert jaune rouge	Juillet-Octobre
25	Statice armeria	10	vert rose	Mai-Juin
26	Lavande	50	gris bleu	Juin-Septembre
27	Persil double	15	vert	Juin-Septembre
31	Désespoir du peintre	10	vert rosé	Mai
7-13	Cinéaires	25	gris blanc	toute l'année
23-29	maritimes			
6-8				
12-14	Coreopsis	70	jaune	Juin-Octobre
22-24				
28-30				
32	Rosiers de Provins	70	rose	Juin-Septembre
33	Buis		vert	toute l'année

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE 1988

par Henry DECAENS

### I. — Livres et brochures

**FROIDEVAUX (Yves-Marie), FROIDEVAUX (Marie-Geneviève).** — **Le Mont-Saint-Michel de la grève à la flèche.** — Paris : LTA [Le Temps Apprivoisé], 1988. — 30 p., ill. ; 30 cm. — 60 F.

Le texte de ce bel album a été conçu par Yves-Marie Froidevaux qui a été architecte-en-chef du Mont de 1957 à 1983. Il n'est pas nécessaire de rappeler aux Amis du Mont combien celui-ci aimait et connaissait l'Abbaye dans laquelle il a laissé beaucoup de lui-même. Les photographies qui illustrent l'album sont de sa fille, Marie-Geneviève Froidevaux. Celle-ci a eu l'heureuse idée d'animer ses clichés de personnages dessinés en surimpression ; le résultat obtenu est très séduisant. Malheureusement, le texte a dû être « adapté » et ce travail d'adaptation n'a pas été confié à un spécialiste du Mont. Si l'on avait pris cette précaution, on aurait évité que ne se glisse dans le texte quelques erreurs qu'Yves-Marie Froidevaux, très scrupuleux, n'aurait pas laissé passer.

**GRANDCLEMENT (Anne), AMIARD (Hervé) fotogr.** — **La Mère Poulard : aubergiste au Mont-Saint-Michel.** — Paris : Jean-Pierre Taillandier, 1988. — 91 p., ill. en coul. ; 24 × 15 cm. — 95 F.

Ce livre a été conçu pour commémorer le centenaire de l'installation de l'Hôtel Poulard dans le bâtiment actuel. Son auteur, Anne Grandclément, est journaliste gastronomique au « Figaro-Madame ». Lorsqu'on lui demanda le 12 mars 1988, lors d'une émission sur le Mont diffusée par France-Inter, ce qui l'avait poussée à écrire ce livre, elle répondit : « C'est parce que je suis gourmande. C'est aussi une histoire d'occasion, ça s'est passé comme ça, on m'a proposé de faire la chose, ça m'a amusé parce qu'après tout c'est un personnage mythique, la Mère Poulard, autant que son omelette ». Malheureusement, son personnage ne l'a guère inspirée et le seul livre sur cette belle figure montoise

reste celui que lui a consacré, en 1932, l'Abbé Couillard, curé du Mont de 1907 à 1935.

**Le Mont-Saint-Michel pour les jeunes.** — Paris : Caisse nationale des Monuments historiques et des sites ; Mila éd., 1988. — 16 p., ill. en noir et en coul. ; 26 cm. — (Découvre, colorie, regarde). — 38 F.

Diffusion par correspondance : Service commercial de la C.N.M.H.S., Grand Palais, porte F, Cours la Reine, 75008, Paris.

Vente directe : Hôtel de Sully (62, rue Saint-Antoine, 75004, Paris), Grand Palais (porte F, Cours la Reine, 75008, Paris) et comptoirs de vente de l'Abbaye du Mont.

Ce cahier s'adresse aux jeunes de 5 à 12 ans. Le texte en est donc très simple. Les illustrations sont le plus souvent en noir et blanc, de façon à permettre aux enfants de les colorier. Ainsi s'efforce-t-on d'éveiller leur attention et leur créativité, tout en les initiant à l'histoire et à l'architecture du Mont.

La C.N.M.H.S. et Mila-Éditions ont également créé pour la même tranche d'âge une pochette-découpage sur le Mont-Saint-Michel, avec gommettes amovibles, pour 48 F.

**PESCH (Jean-Louis).** — **Bec-en-Fer au Mont-Saint-Michel.** — Ed. du Lombard, 1988. — 48 p., ill. en coul. ; 30 × 22 cm. — (Bec-en-Fer ; 5). — 39 F.

Il s'agit d'une bande dessinée dont l'action se situe en 1412. Pour la rémission de ses nombreux péchés, le baron d'Anyo, alias Bec-en-Fer, est contraint de suivre deux moines qui font route vers le Mont-Saint-Michel. Le pèlerinage de ce personnage imaginaire permet à l'auteur d'illustrer, non sans humour, la vie des pèlerins au XV<sup>e</sup> siècle. Le Mont est représenté tel qu'il était à cette époque ; il y a bien quelques anachronismes (la porte de l'Avancée, la tour Gabriel et son moulin à vent, le bâtiment des Fanils, la crypte des Gros Piliers... sont postérieurs à 1412), mais ce sont des détails qui ne retirent rien au plaisir que procure la lecture de cette bande dessinée.

### II. — Articles

**BERTRAND (Alain).** — **Souvenirs du Mont-Saint-Michel.** — Magazine des métiers d'art, n° 39, septembre - octobre 1988, pp. 7-10. — Prix du numéro : 19 F.

Un reportage sur la vente des souvenirs, une activité traditionnelle et toujours actuelle des Montois.

**DELALONDE (Michel).** — Les « petites marchandises pour pèlerins » du Mont-Saint-Michel, au XVIII<sup>e</sup> siècle. — Revue de l'Avranchin et du pays de Granville, juin 1987, 105<sup>e</sup> année, tome LXIV, n° 331, pp. 109-122. — Prix du numéro : 30 F.

Une étude fort intéressante sur les souvenirs vendus par les commerçants du Mont au XVIII<sup>e</sup> siècle, réalisée par Michel Delalonde, ancien bibliothécaire et ancien conservateur du Musée d'Avranches, à partir des procès-verbaux d'inventaires après décès. Parmi les objets proposés aux pèlerins, il y avait peu de livres de piété et peu de brochures sur l'histoire du Mont, ce qui explique sans doute qu'il soit si difficile de trouver aujourd'hui un exemplaire du livre du Père Feuarent. La plupart des souvenirs étaient avant tout des objets de pacotille mi-profanes, mi-religieux.

**Les éleveurs de prés-salés en baie du Mont-Saint-Michel.** — Ar Men : la Bretagne, un monde à découvrir, n° 14, pp. 2-13. — Prix du numéro : 45 F.

Un article consacré à une activité économique originale et de qualité, l'élevage des fameux agneaux de prés-salés sur les « herbus » qui poussent sur l'estran du golfe normand-breton.

**LEPOUTRE-ADRIAN (Suzanne).** — Quelques peintres de la baie du Mont-Saint-Michel. — Bulletin de l'A.G.E.B. (Association des amis du site de Genêts, de ses environs et de la baie du Mont-Saint-Michel), n° 15, octobre 1988, pp. 10-18.

Notices biographiques très utiles de quelques artistes ayant vécu à Genêts, Saint-Jean-le-Thomas et Carolles : Adolphe Lesrel, Emile Le Marié des Landelles, Alexandre-Louis Lavalley et, bien entendu, Jacques Simon qui a consacré une grande partie de son œuvre au Mont et à sa baie.

**L'HOMER (Alain).** — Enquête sur la Croix mi-grève. — Les Annales du Mont-Saint-Michel, 1988, n° 4-5, pp. 64-72 et 1989, n° 1, pp. 8-15.

Une bonne étude du miracle de la pèlerine sauvée des flots avec son nouveau-né, événement qui se situe en 1011, et de la croix qui fut dressée dans la baie pour commémorer ce prodige.

**LAUNAY (Denis).** — Les concessions dans la baie du Mont-Saint-Michel. — Revue de l'Avranchin et du pays de Granville, décembre 1987, 105<sup>e</sup> année, tome LXIV, n° 333, pp. 201-232 et mars 1988, 106<sup>e</sup> année, tome LXV, n° 334, pp. 3-46. — Prix du numéro : 30 F.

Avec ces deux livraisons, la Société d'Archéologie d'Avranches, Mortain et Granville achève de publier la thèse soutenue par M<sup>e</sup> Denis Launay en 1949 à la Faculté de Droit de Rennes. Commencée en 1955 (n° 203, pp. 51-58, et n° 204, pp. 73-84), poursuivie en 1956 (n° 206, pp. 125-134, et n° 209, pp. 244-252), cette publication était interrompue depuis 1958 (n° 216, pp. 59-67). Ce travail est la seule étude d'ensemble sur le sujet.

**Mont-Saint-Michel : réfection de la flèche et de l'Archange.** — Revue de l'Union nationale de la couverture-plomberie, n° 64, janvier 1988, pp. 47-50.

Un article qui insiste sur la restauration de la flèche effectuée en 1987 par l'entreprise Battais.

**Le Mont Solaire,** n° 1, septembre 1988. — Prix du numéro : 10 F.

Journal édité en septembre 1988 à l'occasion de la mise en place dans les grèves d'un cadran solaire, le plus grand du monde, utilisant l'ombre du Mont pour mesurer le temps. La plupart des articles sont dus aux réalisateurs du projet : Fanchon et Laurent Maget, Francis Rocard et Nicolas Simonnet.

**PIQUOIS (Charles).** — Le saumon dans la baie du Mont-Saint-Michel. — Le Viquet : parlons et traditions populaires de normandie, n° 80, Saint-Jean 1988, pp. 158-177. — Prix du numéro : 30 F.

Une enquête passionnante sur l'histoire de la pêche au saumon dans la baie, menée de main de maître par le meilleur spécialiste du sujet.

### III. — Affiches, dépliants et cartes postales

★ En collaboration avec l'Office départemental du tourisme de la Manche, le Comité régional du tourisme de Normandie et le Secrétariat d'Etat chargé du tourisme, le Syndicat d'Initiative du Mont a édité en 1988 une belle affiche qui a obtenu le premier prix de Cholet (Maine-et-Loire). Le cliché, pris du côté est, montre le Mont se détachant sur un ciel et un bras de mer de couleur d'azur. L'affiche existe en deux formats : 63 × 100 cm et 38 × 60 cm. On peut se procurer l'une ou l'autre au Syndicat d'Initiative du Mont, au prix de 30 F pour la plus grande et de 20 F pour la plus petite.

- ★ A l'occasion de l'exposition « L'Archange, la flèche » qui s'est tenue à l'Hôtel de Sully, du 15 avril au 11 septembre 1988, la C.N.M.H.S. a édité une affiche de format 40 x 60,5 cm montrant la statue dorée de l'Archange en surimpression sur les projets de flèche aquarellés de Victor Petitgrand. Cette affiche est disponible aux comptoirs de vente de l'Abbaye du Mont au prix de 30 F.
- ★ La Bibliothèque municipale d'Avranches, qui possède dans son fonds ancien les manuscrits de l'Abbaye du Mont, a édité une superbe affiche illustrée d'une miniature et d'une lettre ornée extraites d'un traité de saint Augustin contre les hérétiques (Ms 90, XI<sup>e</sup> siècle) : la miniature représente une scène de controverse entre saint Augustin et le manichéen Faustus. Cette affiche de format 64 x 90 cm est en vente à la Bibliothèque municipale d'Avranches au prix de 30 F.
- ★ Une affiche de format 63 x 99 cm a été éditée en septembre 1988 par la S.A.C.D. Le Mont-Solaire / Laurent Maget, lors de la transformation du Mont en cadran solaire. Cette affiche qui n'est plus disponible était vendue 50 F.
- ★ **La baie du Mont-Saint-Michel : rencontrez la légende.** Superbe dépliant de vingt volets, abondamment illustré en couleur, qui présente le patrimoine naturel exceptionnel de la baie. Ce dépliant a été édité par l'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la baie du Mont-Saint-Michel et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine ; il est distribué gratuitement dans les Syndicats d'Initiative des communes environnantes.
- ★ Signalons enfin l'édition par Alain Baudry (Z.I. de la Sphère, 14200 Hérouville-Caen) de cinq belles cartes postales sur le cadran solaire qui a fonctionné dans la baie durant l'équinoxe d'automne 1988. Les clichés sont de Jean-Jacques Crance et de Tristan Valès. Ces cartes sont vendues 5 F l'unité. On les trouve à l'Abbaye et chez quelques commerçants de la rue du Mont. Nous regrettons qu'un éditeur n'ait pas eu la même idée lorsqu'on a déposé ou reposé la statue de l'Archange. Il y a en effet un marché pour la carte relatant un événement ; les collectionneurs recherchent avec intérêt les cartes modernes dont le prix est très modique.

## MELANGES HISTORIQUES DU MONT-SAINT-MICHEL

Le dernier numéro de la *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, en date de juin 1989, est un numéro spécial entièrement consacré au Mont-Saint-Michel et qui traite de :

- **Chartes du XII<sup>e</sup> siècle concernant le Mont-Saint-Michel ;**
- **Louis d'Estouteville, Capitaine du Mont-Saint-Michel**, par Max. FAUCHON ;
- **Robert Jolivet, Abbé du Mont-Saint-Michel :**
  - **partisan de la cause anglaise**, par Etienne DUPONT ;
  - **homme politique**, par Jacques FAUCHON ;
- **Charles de Kerdean « exilé » au Mont-Saint-Michel de 1736 à 1762**, par le Chanoine Jean BINDET ;
- **baux de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel en Saint-Jean des Champs et Saint-Planchers en 1747 ;**
- **les revenus de la mense conventuelle du Mont-Saint-Michel au début de la Révolution**, par Michel REULOS ;
- **l'Abbé Lecourt, aumônier des prisonniers du Mont-Saint-Michel**, notice contresignée par son fils, inspecteur des prisons.

L'ouvrage qui est illustré et compte environ 170 pages, est en vente pour le prix de 90 F T.T.C., au siège de la Société d'Archéologie d'Avranches, editrice, 26, rue d'Auditoire, à Avranches.

## LE « GRENIER » DES AMIS DU MONT

- ★ Alain L'Homer (12, rue de l'Ecole Normale, 45000 Orléans) recherche des photos bien datées de l'estuaire du Couesnon prises du Mont ou d'avion entre 1925 et 1967.
- ★ Nous signalons aux amateurs de cartes postales que la ville d'Avranches a eu l'heureuse idée d'acheter l'an dernier une importante collection de plus de 2 000 cartes anciennes du Mont. Il s'agit d'un fonds iconographique exceptionnel par sa diversité et par la présence de pièces très rares, sinon uniques. 600 d'entre elles ont été présentées au public du 3 au 31 décembre 1988 à la Bibliothèque municipale dans une belle exposition réalisée par Jean-Luc Leservoisier, bibliothécaire, et ses collaborateurs. Il est possible d'obtenir des reproductions de ces documents et de les utiliser, sous réserve bien sûr de payer quelques droits. Pour tous renseignements complémentaires, il suffit de s'adresser à la Bibliothèque Le Héricher, place Saint-Gervais, 50300 Avranches.

## La population du Mont en 1790

Afin de prolonger la recherche sur la population montoise engagée par Michel Nortier (1) et de commémorer à notre façon le bicentenaire de la Révolution, nous publions ci-contre le procès-verbal qui a été rédigé en 1790, lors de la création de la garde nationale du Mont (2).

On remarquera que la plupart des patronymes cités dans le rôle de fouage de 1548 ont disparu en 1790, en dehors de Gautier et peut-être de Basire que l'on pourrait rapprocher de Basile. Si l'on compare maintenant les noms des gardes nationaux et ceux que portent aujourd'hui les Montois, on constatera que seul le patronyme Ridel est encore représenté sur l'île. La population n'a donc cessé de se renouveler, phénomène que Michel Nortier avait déjà observé pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

En l'absence de documents plus précis, on peut également utiliser cette liste pour évaluer la population du Mont en 1790 (3). On sait en effet que la garde nationale comprenait pratiquement tous les hommes de la commune, de 18 à 60 ans. En supposant qu'ils étaient presque tous mariés et que chaque couple avait deux à trois enfants, on peut en déduire que le nombre des habitants était situé entre 200 et 250, chiffre un peu plus faible que celui proposé par Michel Nortier pour le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

Henry DECAENS

(1) *Les Amis du Mont-Saint-Michel*, bulletin n° 92, année 1987, pp. 35-40.

(2) *Commune du Mont-Saint-Michel*, Livre blanc, f° 284 r.

(3) En parcourant un peu rapidement le Livre blanc, Paul Gout avait pu affirmer que le nombre des habitants s'élevait à 264 (*Le Mont-Saint-Michel : histoire de l'abbaye et de la ville...* t. 1, p. 297). Mais le célèbre architecte du Mont a commis une petite erreur; ce qu'il a pris pour le nombre des habitants n'est en réalité que le foliotage du registre.

## Procès-verbal de la garde nationale du Mont-Saint-Michel

Le dimanche quinziesme jour d'août mil sept cent quatre vingt dix sur les huit heures du matin, en exécution d'une proclamation du Roy sur un décret de l'Assemblée nationale du douze juin dernier relatif à l'inscription des citoyens actifs sur le registre du service de garde nationale

Nous maire et officiers municipaux de la ville et château du Mont-Saint-Michel, après avoir fait assembler la milice bourgeoise dans la place d'arme, lieu indiqué pour se faire incorporer et inscrire en garde nationale, se sont présentés les nommés

Louis Alexandre Ridel	François Desplanches fils François
Louis Gautier	Jean Gaillard
Pierre Richard	François Guerin
Charle Turgot	Jean Michel Duval
Etienne Vidal	Pierre Vincent
Guillaume Blandin	François Vâlet
Pierre Heraut père	François Poulard
Jean Babtiste Rebeut	François Rebeut
Jean Duval père	Gabriel Poulard
Louis Duval	Pierre Cerisier
François Morilland	Jullien Heraut
François Blandin	Jacque Heraut
Jean Poulard	Thomâs Desplanches
Jean Pierre Aumont	Charle Guerin père
Joseph Poirier	Gille Roufeloux
Jean Natur	Pierre Heraut fils
Michel Marie	Louis Cerisier
Thomas Foucher	Jean Claude
François Jumel	Jacque Cerisier
Martin Blin	Jullien Menard
Jacque Le Chevallier	Louis Hamel
Jean Gautier, Jean Basile	François Desplanches fils Michel
Jullien Courain	Gille Duval

## Le Mont-Saint-Michel et les "Chroniques Gargantuines"

Une toute récente édition critique des **Chroniques gargantuines** (\*) nous donne l'occasion de dire quelques mots de ces textes en ce qu'ils évoquent à plusieurs reprises le Mont-Saint-Michel et sa région.

On sait qu'autour de l'œuvre de Rabelais ont vu le jour des textes contenant des épisodes qui seront repris dans les œuvres de Rabelais ou qui sont empruntés à Rabelais selon qu'il s'agit de textes antérieurs ou non au Gargantua. Dans cette édition critique, des seiziémistes éminents ont rédigé une introduction et des commentaires sur ces textes.

Notons que sous le titre de ce volume sont regroupés des textes divers : Les **Inestimables chroniques du grant et énorme géant Gargantua** ; la **chronique du roy Gargantua** ; Le **vray Gargantua** ; les **chroniques admirables du puissant roy Gargantua** ; la **grande et merveilleuse vue du très puissant et redouté roy de Gargantua**.

Ces chroniques naissent du croisement de deux légendes : la légende arthurienne répandue dans toute la France et plus spécialement en Bretagne et en Normandie et une légende ancienne d'Hercule. Or le culte de Saint Michel et le pèlerinage au Mont se rattachent à ces légendes. R. Antonioli dans son introduction note le lien entre Saint Michel et la légende gargantuine : en Italie le Mont Gargano correspond exactement au nom du géant gargan ; or le Mont Gargan a joui d'une notoriété particulière grâce à la Légende dorée de Jacques de Voragine : la première apparition de Saint Michel est au Mont Gargan, la seconde a lieu en 710 « au lieu qui est dict le mont de Tombe delez la mer qui est à six mille de la cité de Avranche que saint

(\*) Les *Chroniques gargantuines*, édition critique, Société des textes français modernes, 1988. Paris : Librairie Nizet (3 bis, place de la Sorbonne).

Michel apparust à l'evesque de cette cité et luy commanda que il fist faire une église au lieu devant dict et si comme il estoit faict au mont de Gargan qu'il la fist ainsi au nom de Saint Michel archange et qu'il y celebrat en mémoire de luy, et l'evesque se doubta du lieu ou l'église seroit faicte... et estoient deux roches que nulle vertu humaine ne pavoit mover. Et lors Saint Michel apparut à ung homme et luy commanda qu'il allast audict lieu et qu'il ostast ces deux roches. Et quant il vint là, il meut ces roches aussi legierement comme si elles ne pesassent riens ». On peut remarquer que la racine grecque Gar, la gorge, est en relation avec la voracité du géant et il existe une racine préceltique « Gar » ou « Car » qui signifie le rocher, la pierre et une racine « tua » qui signifie l'être. Le nom de Gargantua pourrait ainsi désigner l'être à la pierre géante, le géant gardien de la pierre près de laquelle ou sous laquelle se déroulait un rite.

Dans les **Inestimables** au chapitre 8, « Comment Grangosier et Galemelle se mirent en chemin », nous lisons ligne 20 : « Alors s'en allèrent au rivaige de la mer ou à present est le Mont Saint Michel. Quant Grant Gosier et Galemelle et Gargantua furent au rivaige de la mer, ilz furent bien esbahys de veoir tant d'eau. Alors Grant Gosier demanda le chemin pour aller en la Grant Bretagne où se tenoit le Roy Artus : et on luy dist qu'il leur convenoit passer la mer s'il y vouloient aller. Cependant Gargantua pesoit son petit ortel et y mettoit une tante qu'il n'estoit pas moins longue de troys toises et estoit laditce tante le bout d'un clochier d'une petite paroisse qui estoit là auprès : duquel clochier il en avoit osté la croisée où estoit le coq : car elle luy eust faict mal à sa playe à cause des croisons : et ne mist guières la playe à estre guerie ». Une des éditions précise que ce clocher serait celui de Saint-James (même texte dans les **Admirables** et dans le **vray Gargantua**).

Il est ensuite question des deux gros rochers, qui avaient été apportés d'Orient par Grant Gosier et Gargamelle et le texte continue : « Et quant Grant Gosier fut assez avant il mist le sien sur la rive de la mer lequel rochier à present est appelé le Mont Saint Michel. Et mist ledit Grand Gosier la pointe contre mont ; et le puis prouver par plusieurs micheletz. Et est lesdict rochier très bien gardé de present au noble roy de France comme vrayes reliques précieuses. Galemelle vouloit mettre le sien contre mais Grant Gosier dist qu'elle n'en feroit rien et qu'il le falloit porter plus avant, pensant à luy mesmes que tel pourroit prendre l'ung qui ne prendroit pas l'autre. Galemelle fist le commandement, et le porta plus loing. Et est ledit rochier de present appelé Tombelaine. Après, s'en sont retournés les deux personaiges où ils ont trouvé Gargantua qui se gardoit que les Bretons ne beson-

gnissent à sa perte comme aultrefois avoyent fait ». On voit dans ce passage de l'œuvre une allusion précise à la défense du Mont-Saint-Michel.

Au chapitre 11 des **Admirables** il est fait mention de la rencontre de Gargantua et de pèlerins du Mont-Saint-Michel originaires d'Anjou qui avaient avec eux du bon vin de leur pays. Le chapitre 12 relate l'épisode de Gargantua emportant les cloches de Notre-Dame de Paris et Gargantua assis sur une des grosses tours de Notre-Dame « alors luy souvint de l'orloge de Rennes que son feu père Grant Gosier luy avoit prise à l'oreille de peur de le perdre es marets d'entre le mont Sainct Michel et Dol ».

Au chapitre 12 des **Admirables** il est dit que Merlin avait fait enterrer Grant Gosier au Mont-Saint-Michel et Galemelle au Mont de Tombelaine.

Le chapitre 14 contient la description d'un grand repas au cours duquel Gargantua boit dix pipes de cidre plus du vin d'Anjou mais les « godaliers » (marchands de bière de Londres) lui font boire sept ou huit tonneaux de bière ce qui lui cause un flux de ventre. Quand il est fait mention de la Normandie, divers lieux sont cités outre Rouen, Caen, Sées, Avranches, le Mont-Saint-Michel, Evreux, Lisieux, Bayeux, Caux, Alençon.

Les éditeurs ont établi un tableau des divers épisodes qu'on rencontre dans ces chroniques et on voit que l'épisode du Mont-Saint-Michel se trouve dans six des éditions recensées sur huit. Il est possible de rattacher ces mentions du Mont à l'institution de l'ordre de Saint-Michel et la réunion de la Bretagne semble justifier les allusions parfois piquantes aux Bretons ; la liaison entre Saint Michel et la légende populaire ressort de ces textes. La tradition des légendes arturiennes vient s'ajouter à ces allusions d'actualité. Certains des épisodes rappelés se retrouvent dans l'œuvre de Rabelais, d'autres sont rapprochés de scènes de légendes connues.

Michel REULOS

## SOMMET FRANCO-BRITANNIQUE AU MONT

Le 30 novembre 1988, M<sup>me</sup> Margaret Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne, et M. François Mitterrand se sont rencontrés au Mont pour des entretiens et un déjeuner de travail. Après le repas, servi chez Poulard, les deux chefs d'Etat ont visité rapidement l'Abbaye, guidés par Nicolas Simonnet, avant de tenir une conférence de presse dans la salle de Belle Chaise.



M. Mitterrand en compagnie de Nicolas Simonnet dans les jardins du nord



M<sup>me</sup> Thatcher et Nicolas Simonnet dans l'escalier du Promenoir

(Photos : Michèle Lebarzic)

## SOUVENT MER VARIE...

On sait que la baie du Mont-Saint-Michel est le théâtre des plus fortes marées d'Europe. L'amplitude, c'est-à-dire la différence de niveau entre la basse mer et la haute mer, peut en effet y atteindre quinze mètres. Aux plus fortes marées, la mer se retire à une vingtaine de kilomètres des côtes et remonte à la vitesse moyenne d'un mètre par seconde.

La mer arrive à marée haute au nord du Mont lorsque le coefficient atteint 54 (1). Pour que le rocher soit entièrement entouré d'eau, à l'exception de la digue qui est insubmersible, il faut un coefficient égal ou supérieur à 90. Mais les conditions atmosphériques peuvent modifier ces indications. Quelques Montois et quelques touristes l'ont appris à leurs dépens le matin du 8 février 1988. Poussée par un fort vent d'ouest qui a fait varier d'un mètre l'amplitude de la marée, la mer a envahi brutalement le parking des habitants du Mont qu'elle ne devait pourtant pas recouvrir ce jour-là, le coefficient étant seulement de 73. La vingtaine de voitures qui stationnaient sur ce parking furent en partie recouvertes et il fallut attacher quelques-unes d'entre elles pour éviter qu'elles ne soient emmenées par le courant !

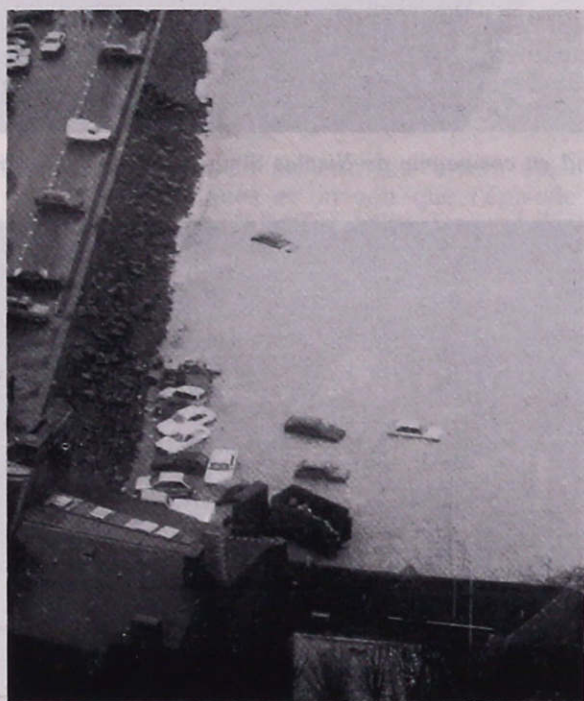


Photo : Stéphane Leroy

(1) Le coefficient est un nombre compris entre 20 et 120, proportionnel au marnage ou amplitude de la marée ; pour une marée donnée, le coefficient est le même partout, alors que le marnage varie d'un endroit à l'autre.

## HORAIRES DES MAREES DE L'ETE 1989

MOIS	Dates et Jours	Coeff.	MATIN		SOIR	
			Heures de la Pleine Mer	Hauteur	Heures de la Pleine Mer	Hauteur
			h mn	m cm	h mn	m cm
Juillet	1 S	82	6.09	12,40	18.40	12.70
	2 D		7.10	12,65	19.37	13,10
	3 L		8.03	12,85	20.27	13,35
	4 M		8.50	12,95	21.12	13,45
	5 M		9.32	12,90	21.52	13,40
	6 J		10.10	12,75	22.28	13,15
	7 V		10.45	12,50	23.00	12,85
	8 S		11.17	12,10	23.33	12,40
	18 M	92	7.51	12,40	20.12	13,00
	19 M		8.33	12,85	20.53	13,50
	20 J		9.14	13,20	21.33	13,80
	21 V		9.53	13,40	22.12	13,90
	22 S		10.30	13,45	22.48	13,85
	23 D		11.06	13,30	23.25	13,55
Août	1 M	86	7.59	12,65	20.21	13,30
	2 M		8.41	12,95	20.59	13,55
	3 J		9.17	13,10	21.34	13,60
	4 V		9.50	13,10	22.05	13,50
	5 S		10.19	12,95	22.33	13,20
	6 D		10.46	12,65	22.59	12,80
	16 M	107	7.34	12,65	19.56	13,45
	17 J		8.16	13,40	20.36	14,05
	18 V		8.55	13,90	21.15	14,45
	19 S		9.33	14,20	21.52	14,55
	20 D		10.10	14,15	22.28	14,40
	21 L		10.45	13,90	23.02	13,90
	22 M		11.20	13,25	23.39	13,05
	30 M		7.47	12,70	20.05	13,35
31 J	8.22	13,10	20.38	13,65		
Septembre	1 V	89	8.52	13,35	21.07	13,75
	2 S		9.21	13,40	21.36	13,70
	3 D		9.49	13,30	22.02	13,40
	4 L		10.15	13,00	22.27	13,00
	13 M	115	6.22	12,05	18.46	12,95
	14 J		7.09	13,10	19.30	13,90
	15 V		7.51	13,95	20.11	14,55
	16 S		8.30	14,45	20.49	14,85
	17 D		9.08	14,65	21.26	14,85
	18 L		9.45	14,55	22.04	14,55
	19 M		10.23	14,10	22.40	13,85
	20 M		10.59	13,30	23.19	12,75
	28 J		6.20	12,75	18.38	13,35
	29 V		6.54	13,20	19.09	13,60
30 S	7.23	13,45	19.37	13,70		

Ces horaires sont donnés en temps légal ; ils doivent donc être utilisés sans modification. Pour être plus informé, il suffit de s'adresser au Syndicat d'Initiative, B.P. n° 4, 50116 Le Mont-Saint-Michel (tél. 33 60 14 30).



## 7 chiffres pour une ombre (\*)

L'idée est toute simple. Il y a le Mont, pointu, il y a la grève, toute plate et il y a le soleil. Il suffit de poser les chiffres et le cadran solaire est là.

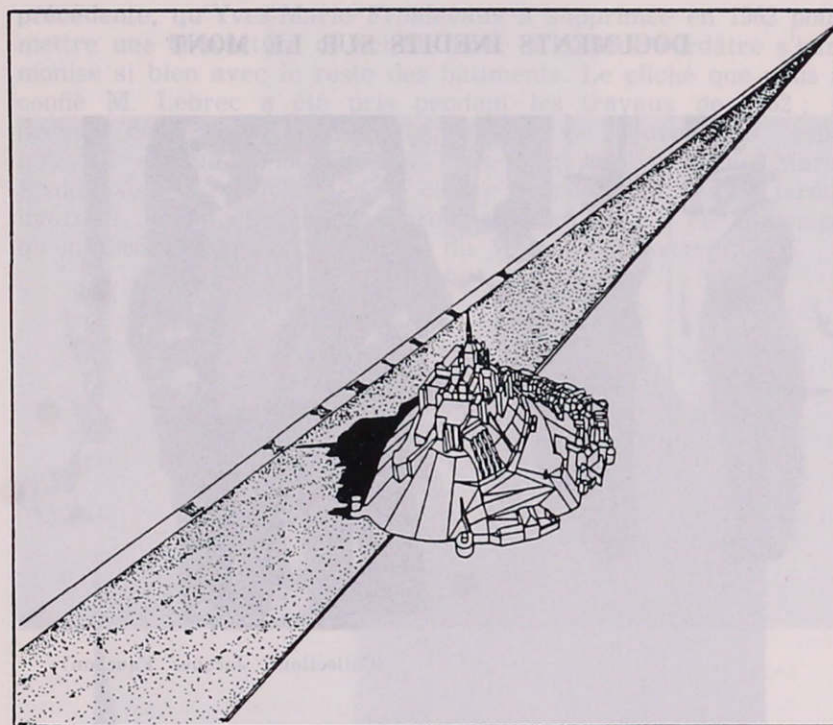
L'idée est toute simple mais il fallait l'avoir. C'est le mérite de Laurent Maget. Venu au Mont-Saint-Michel pour un projet tout autre, il a su voir. Bien des photographes ont avant lui tiré un parti minimum, statique, de l'ombre qui se dessine sur le sable. Pour lui, elle a pris toute sa dimension, mesurant l'espace et égrenant le temps.

C'est tout d'abord un geste. Celui de tracer sur les grèves le mouvement du soleil, là où il y a déjà le mouvement de l'eau, le mouvement de l'air et les bancs de sable qui se déplacent. Ce geste est beau et se suffirait à lui-même. Au-delà pourtant, c'est le Mont-Saint-Michel qui se découvre.

Le Mont est d'abord le sanctuaire de l'archange qui, dans les textes sacrés, conduit les forces de lumière dans leur lutte contre les forces des ténèbres. Il a terrassé le dragon, mais leur combat continue, éternel comme la poursuite de l'ombre et de la lumière qui donne vie à un cadran solaire. Chaque instant que marque le dessin de la grande église dédiée à Saint Michel, projeté sur le sable et la tange, est appelé à disparaître pour recevoir à nouveau la chaleur du soleil.

Sept chiffres sont posés pour recevoir cette ombre. C'est le nombre des offices dits, le jour, dans l'Abbaye du Mont-Saint-Michel depuis l'an mil. Car l'observation d'horaires aussi précis que fixes est un des fondements de la Règle de Saint Benoît, qui a inventé et transmis à la civilisation médiévale, puis à la nôtre, l'idée de rythme journalier.

(\*) Reproduction, avec l'autorisation de l'auteur, d'un article publié dans le *Mont Solaire*, n° 1.



Mesurer le temps avec l'ombre d'un sanctuaire dédié à l'archange ne pouvait s'imaginer qu'au Mont-Saint-Michel. Le faire à l'équinoxe donne à cette idée, apparemment si simple, une dimension universelle. Le parcours du soleil à travers la journée est tel qu'à ce moment précis, et à lui seul, les heures tracées sur tous les cadrans solaires du monde s'alignent en une droite parfaite.

Ainsi, le Mont Solaire est une extraordinaire lecture du Mont-Saint-Michel. Il le replace dans la dimension universelle et sacrée qui est la sienne. Simplement.

Nicolas SIMONNET,  
Conservateur du Mont-Saint-Michel

## DOCUMENTS INEDITS SUR LE MONT

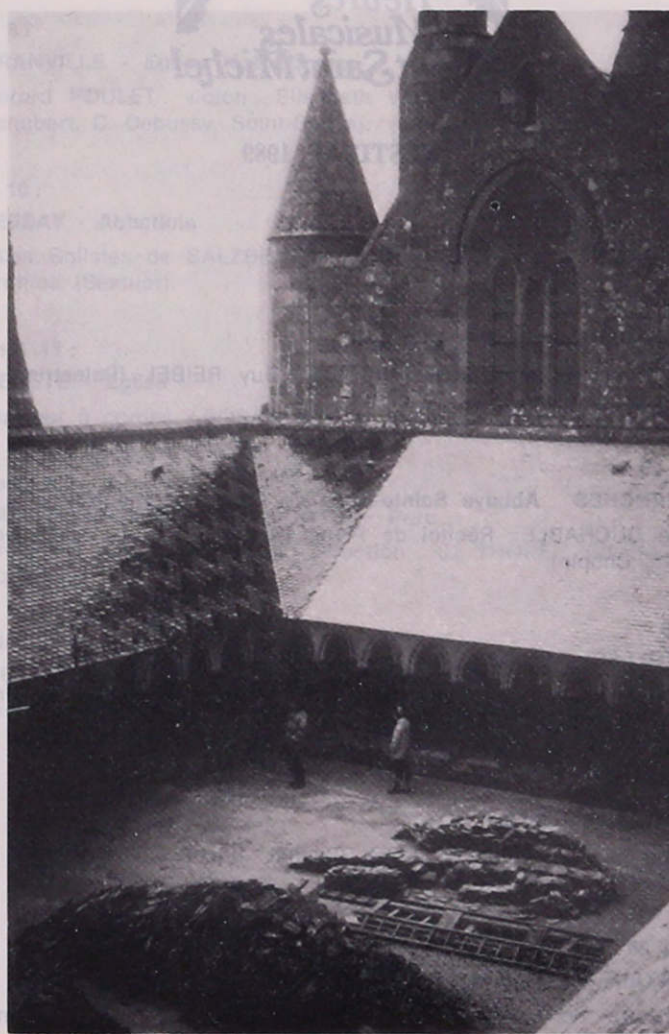


(Collection : Jacques Fauchon)

Photographie prise le dimanche 24 juin 1934 devant l'Hôtel Poulard, lors des fêtes organisées par notre Association pour commémorer le V<sup>e</sup> centenaire de la victoire des chevaliers défenseurs du Mont-Saint-Michel contre les Anglais. De gauche à droite, la seconde personne est Maxime Fauchon, député d'Avranches ; la quatrième est le préfet de la Manche, Lucien Lachaze ; la cinquième est Jean Thébault, journaliste du quotidien « L'Ouest-Eclair » ; la sixième et dernière est Georges Gaudard, sous-préfet d'Avranches (renseignement aimablement communiqués par M. Jacques Fauchon, président de la Société d'archéologie d'Avranches, Mortain et Granville). Sur cet événement, on peut consulter le Bulletin des Amis du Mont-Saint-Michel, n° 46, octobre 1934 - janvier 1935, pp. 551-560, et les Annales du Mont-Saint-Michel, juillet - août 1934, pp. 137-163.

Le cloître de la Merveille a été restauré entre 1877 et 1881 par Edouard Corroyer qui avait couvert le toit des galeries de tuiles vernissées de couleur bleu foncé, rouge et jaune. En 1899, Paul Gout avait remplacé cette couverture contestable par une toiture de tuiles rouges et noires, guère plus heureuse que la

précédente, qu'Yves-Marie Froidevaux a supprimée en 1962 pour mettre une couverture de schiste dont la couleur verdâtre s'harmonise si bien avec le reste des bâtiments. Le cliché que nous a confié M. Lebrec a été pris pendant les travaux de 1962 ; il permet donc de comparer deux types de couvertures, celle qu'avait conçue Paul Gout et celle qu'a réalisée Yves-Marie Froidevaux. A cette époque, le cloître ne possédait pas de jardin intérieur ; celui que nous admirons aujourd'hui n'a été aménagé qu'en 1965, à la veille des fêtes du Millénaire monastique.



(Cliché Georges Lebrec)



FESTIVAL 1989

— JUILLET —

Mercredi 12 :

**MONT-SAINT-MICHEL - Abbatale**

Groupe vocal de France. Direction : Guy REIBEL (Palestrina, Ravel, Debussy, Poulenc, Messiaen).

Samedi 15 :

**AVRANCHES Abbaye Sainte-Anne de Moutons (Théâtre)**

René DUCHABLE : Récital de Piano (Brahms, Berlioz, Liszt, Debussy, Fauré, Chopin).

Mardi 18 :

**CAROLLES - Eglise**

Ensemble vocal « Clément JANEQUIN ». Œuvres sacrées et Profanes de la Renaissance Française.

Jeudi 27 :

**SAINT-PAIR - Eglise**

André ISOIR : Récital d'Orgue (Vivaldi, Bach, J.S. Bach, J. Haydn, Mozart).

Vendredi 28 :

**MORTAIN - Collégiale**

Orchestre de Chambre de Basse-Normandie. Direction : Dominique DEBART. Soliste : Francis DUTZIAC, baryton (Debussy, Fauré, Ravel, Poulenc).

— AOUT —

Jeudi 3 :

**AVRANCHES - Cour du Palais Episcopal (Musée)**

L'Ensemble d'Etat de Danses et de Chants Populaires Albanais.

Dimanche 6 :

**MONT-SAINT-MICHEL - Abbatale**Ensemble « ORGANUM ». Direction : M. PEREZ. Polyphonie Aquitaine, XIII<sup>e</sup> siècle.

Mardi 8 :

**GRANVILLE - Eglise Notre-Dame**

Gérard POULET : violon ; Elisabeth WESTENHOLZ : piano (J.S. Bach, Schubert, C. Debussy, Saint-Saens).

Jeudi 10 :

**LESSAY - Abbatale**

« Les Solistes de SALZBURG ». Strauss (Sextuor), Mozart (Quintette), Brahms (Sextuor).

Vendredi 11 :

**GENETS - Eglise**

Quatuor à cordes « ROSAMONDE » (Schubert, Beethoven n° 15, Ravel).

Vendredi 18 :

**SAINT-SYMPHORIEN-DES-MONTS - Parc**

Orchestre « STRINGENDO ». Direction : J. THOREL (Vivaldi, Corelli, Haendel).

Samedi 19 :

**MONT-SAINT-MICHEL - Salle des Chevaliers**

Orchestre de Chambre de TOKIO (Mozart, Mendelssohn, Saint-Georges, A. Roussel).

En application de la décision prise par le Conseil d'administration du 25 septembre 1987, nous publions la liste de nos membres « bienfaiteurs », c'est-à-dire de celles et de ceux qui ont réglé une cotisation égale ou supérieure à 150 F depuis l'envoi du bulletin n° 93. Nous les remercions très vivement de leur généreuse contribution à la vie de notre Association.

- M. Pierre AGUITON (50370 Brécey).
- M. Jacques ALLIX (75016 Paris).
- M. Jean ALLOUIS (29170 St-Evarzec).
- M. le Chanoine Albert ANGOT (50430 Lessay).
- M. Marcel AVRIL (14380 Pontfarcy).
- Le Colonel Henri BADEL (56400 Auray).
- M. Germain BAZIN (75116 Paris).
- M. l'Abbé Jean BEASSE (50303 Avranches).
- M<sup>me</sup> Annie BEAUCHAIS (95102 Argenteuil).
- M<sup>me</sup> Marie-Hélène BESNAULT (75017 Paris).
- M. et M<sup>me</sup> Francis BESSON (60600 Etouy).
- M<sup>me</sup> Geneviève BESSON (75017 Paris).
- M. René BESSON (75017 Paris).
- M. Henri BOUCHARD (72000 Le Mans).
- M<sup>me</sup> Monick BOUCHERON (75016 Paris).
- M. Daniel BOUCLON (38000 Grenoble).
- M<sup>me</sup> Jacqueline BOURDONCLE (7800 Versailles).
- M. Marcel BOURSIN (50200 Coutances).
- M. Roger BOUVET (45500 Gien).
- M. Bernard BRESCIANI (75007 Paris).
- M. François BRUNET (35560 Bazouges-la-Perouse).
- M. l'Abbé Georges CADEL (50200 Coutances).
- M<sup>me</sup> Ghislaine CANET (92320 Châtillon).
- M. André CANNEVA (78110 Le Vesinet).
- M. Pierre CERBONNEY (50300 Avranches).
- M. Jean-Claude CERF (75016 Paris).
- M. Georges CHARLOT (03100 Montluçon).
- M. Gérard COLMAIRE (64000 Pau).
- M. Guy CORBONNOIS (91700 Sainte-Geneviève-des-Bois).
- M<sup>me</sup> Simone CORNIETI (75017 Paris).
- M. Louis CORNILLE (50300 Avranches).
- M. et M<sup>me</sup> Georges COUDRAY (35400 Paramé).
- M. Jean-Marie DAILLET (50000 St-Lô).
- M. Jean DAUDON (50610 Jullouville).
- M. et M<sup>me</sup> Emile DAUPHIN (76000 Rouen).
- Entreprise DEGAINE (75012 Paris).
- M. Michel DELALONDE (50300 Avranches).
- M<sup>me</sup> Marthe DOLIVEUX (75015 Paris).
- M<sup>lles</sup> Marguerite et Marie-Reine DOMER (14290 Orbec).
- M. Guy DUFOUR (94300 Vincennes).
- M<sup>e</sup> Michel DUHAZE (14000 Caen).
- M<sup>me</sup> Madeleine DUPONT (76420 Biherel).
- M<sup>me</sup> Gisèle DUPRE (75015 Paris).
- M. Alain DURAND (92210 Montrouge).
- M. Jacques DURIEZ (72000 Le Mans).
- M. Pierre EHRHART (91320 Wissous).
- M. André FARAULT (50400 Granville).
- M<sup>me</sup> Elisabeth FERY (75017 Paris).
- M<sup>me</sup> Raymonde FOREVILLE (75016 Paris).
- M. Maurice FOSSEY (24000 Périgueux).
- M. Gérard FRELON (36000 Châteaurox).
- M. Henri-Georges GAINARD (35400 Saint-Malo).
- M. et M<sup>me</sup> Henri GALLAIS (22106 Dinan).
- M. Denis GALLET (75116 Paris).
- M. Pierre GARREAU (76210 Beuzeville-la-Grenier).
- M. Michel GAUTIER (60250 Mouy).
- M. Philippe GENTIL (75116 Paris).
- M<sup>me</sup> Claire GEOFFRAY (75017 Paris).

- M<sup>me</sup> Denise GEOFFRAY (75017 Paris).
- M. Pierre GEOFFRAY (75017 Paris).
- M<sup>me</sup> Sylviane GEOFFRAY (92140 Clamart).
- M<sup>me</sup> Jane GERBAUX (77400 Lagny).
- M<sup>me</sup> Marie-Thérèse de GIBON (44000 Nantes).
- M. Hubert GIRARD (78300 Poissy).
- M. Julien GOUTIER (75014 Paris).
- M. Michel GRAFF (44000 Nantes).
- M<sup>me</sup> Henriette GUIBE (14000 Caen).
- M<sup>me</sup> André GUIGNOT (50400 Granville).
- M. Pierre GUILLERY (92400 Courbevoie).
- M<sup>me</sup> Annette HARLE (76230 Bois-Guillaume).
- M. Michel HERBIN (94160 St-Mandé).
- M<sup>me</sup> Elisabeth HERRAULT (75007 Paris).
- M<sup>me</sup> Marie-Rose HIVERLET (75017 Paris).
- M. Eugène HOLAS (61250 Radon).
- M. Michel HOLAS (72000 Le Mans).
- M. Michel HOURLIER (60650 La Chapelle-aux-Pots).
- M<sup>me</sup> Anne HUET (35400 Saint-Malo).
- M. Yves HUMEL (62500 Saint-Omer).
- M. Claude HUREL (14000 St-Contest).
- M<sup>me</sup> Brigitte HUYGHUES de BEAUFOND (50370 Le Petite-Celland).
- M. Georges HYERNARD (50100 Cherbourg).
- M<sup>e</sup> Henri ISNARD (91380 Chilly-Mazarin).
- S.E. Monseigneur Bernard JACQUELINE (Rabat, Maroc).
- Maison JAMEIN (76600 Le Havre).
- M. Edme JEANSON (50430 Lessay).
- M. Jean JEULIN (50300 Le Val-Saint-Père).
- M<sup>me</sup> Dominique LAMORY (93160 Noisy-le-Grand).
- M. Benoît LANNON (Kontryck-Marke, Belgique).
- M<sup>me</sup> Catherine LAPADU - HARGUES (92200 Neuilly).
- M<sup>me</sup> Geneviève LAPADU - HARGUES (92200 Neuilly).
- M<sup>me</sup> Yvette LAURENT (71000 Mâcon).
- M. et M<sup>me</sup> Pierre LAVIGNE (76000 Rouen).
- M. Paul-Noël LEBREC (78150 Le Chesnoy).
- M<sup>me</sup> Odette LE BRETON (50200 Coutances).
- M<sup>me</sup> Roger LE BRETON (50350 Donville).
- M<sup>e</sup> Albert LECADET (50000 Saint-Lô).
- M<sup>me</sup> Raymonde LE CALVE (50100 Cherbourg).
- M. Louis LE CHEVALIER (78270 Lommoye).
- M. François-Xavier LE CLERC (75003 Paris).
- M. Victor LEFRANCIER (94300 Vincennes).
- M<sup>me</sup> Blandine LEPELLEY - FONTENY (75006 Paris).
- Le Commandant Louis LE PRIEUR (50530 Dragey-Tombelaine).
- M. et M<sup>me</sup> Gérard LEQUETTE (75014 Paris).
- M. Emile LETONDEUR (50116 Le Mont-Saint-Michel).
- M. Rémy LETORTU (35400 St-Malo).
- M. Robert LEVATOIS (50100 Cherbourg).
- M. Jean-Marie LILIEFELD (61100 Flers).
- M. Denis MALBLANC (94300 Vincennes).
- M. Jean MALMEZAT (75006 Paris).
- M<sup>me</sup> Flore MARCHISIO - LE CLERC (75003 Paris).
- M<sup>me</sup> Mathilde MARCHISIO (98000 Monaco).
- M. Jean-Pierre MARTIN (75001 Paris).
- M<sup>me</sup> Josette MARTIN (14000 Caen).
- M. Didier MAUDELONDE (14000 Caen).
- M. Louis MELLION (54220 Malzéville).
- M. Jacques MEYER (14000 Caen).
- M<sup>me</sup> Fernande MONDAMERT - DUBERGE (78490 Monfort-l'Amaury).
- M<sup>lles</sup> Thérèse et Antoinette MOULIN (76000 Rouen).
- M. Pierre NANTY (50270 St-Pierre d'Arthéglise).

- Le Général Robert NICOLAS (92140 Clamart).  
 M. Hubert OZANNE (76000 Rouen).  
 M. Michel OZANNE (14000 Caen).  
 M. Noël OZANNE (60200 Compiègne).  
 M. Yves OZANNE (92100 Boulogne).  
 M. et M<sup>me</sup> Ernest PAJOT (36140 Aigurande-sur-Bouzanne).  
 M. Maurice PASQUIER (14790 Verdon).  
 Docteur Bernard PEPIN et M<sup>me</sup> (76190 Yvetot).  
 M<sup>me</sup> Florence PICCON (75015 Paris).  
 Le R.P. Auguste PIEDAGNEL (75006 Paris).  
 M. Bernard PIMPANEAU (75116 Paris).  
 M. Bernard PINON (75007 Paris).  
 M. Guy PITEL (78350 Les Loges-en-Josas).  
 M. Guy POLIN de HOLTHAUSEN (91230 Montgeron).  
 M. et M<sup>me</sup> Robert POULET (66110 Amélie-les-Bains).  
 M. Michel POUQUET (50300 Avranches).  
 M. Paul RACHOU (75004 Paris).  
 M<sup>me</sup> Marie-Paule RAFFIER (75017 Paris).  
 M. l'Abbé Jean REGNAULT (75015 Paris).
- M. Lucien REGNAULT-LEBRETON (75327 Paris).  
 M. l'Abbé Paul RENARD (50116 Le Mont-Saint-Michel).  
 M. Guy REY (50270 Barneville-Carteret).  
 M. et M<sup>me</sup> Jacques ROBIN (78110 Le Vésinet).  
 M. et M<sup>me</sup> Michel ROUILLARD (78370 Plaisir).  
 M<sup>me</sup> Marguerite SANDRET (50300 Avranches).  
 M. Robert SEJOURNE (91160 Saulx-les-Chartreux).  
 M. Maurice SERGENT (92000 Nanterre).  
 M. Bernard SERIZIER (17460 Thénac).  
 M<sup>me</sup> Christine SERVIN (75001 Paris).  
 M. André SIMON (17130 Montendre).  
 M. Auguste SIMON (50440 Beaumont-Hague).  
 M. Eric TALAGRAND (75016 Paris).  
 Docteur Pierre TAVEAU (75015 Paris).  
 M. et M<sup>me</sup> Yvan TEQUI (75006 Paris).  
 M. René TOSTIVINT (75008 Paris).  
 M. Serge TRONQUET (29122 Beuzec-Cap-Sizun).  
 M. Jean VILNET (75008 Paris).  
 M. Jean WOHLFARTH (67000 Strasbourg).

### VENTE DE DOCUMENTS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'Association dispose encore de quelques gravures, jadis réalisées par Henri Voisin, et d'exemplaires de bulletins anciens.

Ces gravures et ces bulletins sont entreposés dans les locaux que la Communauté monastique du Mont a bien voulu mettre à notre disposition.

Ces documents peuvent être cédés, exclusivement aux Amis du Mont-Saint-Michel, aux conditions suivantes :

— Grandes gravures (l'unité) .....	180 F
— Petites gravures (l'unité) .....	60 F

#### Bulletins :

— antérieurs à 1939 (le numéro) .....	30 F
— parus entre 1939 et 1960 (le numéro) .....	20 F
— postérieurs à 1960 (le numéro) .....	10 F

---

### REUNION 1989 AU MONT-SAINT-MICHEL SAMEDI 30 SEPTEMBRE

---

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents actuellement inscrits.

Nous leur rappelons que le Conseil d'Administration de l'Association, réuni le 8 avril 1987, a décidé de considérer comme démissionnaires tous ceux qui, après rappel, seront restés trois ans sans régler leur cotisation.

La carte d'adhérent étant désormais annuelle, il est assez aisé de savoir si l'on est à jour de sa cotisation : **les membres qui n'ont pas reçu la carte de l'année 1989, de couleur beige, sont priés de se mettre en règle au plus vite.** Nous les en remercions à l'avance.

Nous procédons dès maintenant à l'appel des cotisations pour l'année 1990. Rappelons que l'Assemblée générale du 8 avril 1987 a décidé de fixer le montant de celles-ci :

- Membre adhérent : 100 F par an.
- Membre bienfaiteur : 150 F minimum par an.

## SOMMAIRE

	PAGES
— Conseil d'Administration du 23 septembre 1988 .....	1
— Réunion du 24 septembre 1988 : allocution du Président .....	5
— Les relations entre l'Abbaye de La Lucerne d'Outremer et l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, par l'Abbé Marcel LELÉGARD ..	9
— Assemblée générale du 10 mai 1989 : rapport moral .....	29
— Assemblée générale du 10 mai 1989 : rapport financier .....	33
— Conseil d'Administration du 10 mai 1989 .....	35
— Un jardinier de Dieu, par le R.P. Bruno DE SENNEVILLE .....	37
— Bulletin bibliographique de l'année 1988, par Henry DECAENS ..	48
— Le « grenier » des Amis du Mont .....	53
— La population du Mont en 1790 .....	54
— Le Mont-Saint-Michel et les « Chroniques gargantuines », par Michel REULOS .....	56
— Sommet franco-britannique au Mont .....	59
— Souvent mer varie .....	60
— Sept chiffres pour une ombre, par Nicolas SIMONNET .....	62
— Documents inédits sur le Mont .....	64
— Les Heures musicales du Mont-Saint-Michel : festival 1989 .....	66
— Liste des membres « bienfaiteurs » .....	68
— Vente de documents et cotisations .....	71

*Banque de Neuflix, Schlumberger, Mallet*

**NSM**

GRUPE ABN BANK

<b>Siège social</b>	:	3, avenue Hoche 75008 PARIS Tél. 47 66 61 11
<b>Délégation Normandie</b>	:	36, avenue du 6 Juin 14000 CAEN Tél. 31 84 29 89
<b>Délégation Bretagne</b>	:	14, quai Duguay Trouin 35000 RENNES Tél. 99 67 32 67

**Compléments  
retraite:**

**Du sur mesure  
pour continuer  
à vivre  
à l'aise.**



**L'AMI FINANCIER**

Caisse d'Épargne Ecureuil d'Avranches

**électricité industrielle**



**MASSELIN**

CAEN

Rue Ampère - CORMELLES-LE-ROYAL  
ou B.P. 190 - 14016 CAEN CEDEX  
Tél. 31 82 38 66 - Télex 170.344

Rue l'Entre  
deux Rochers  
50350 DONVILLE-  
LES-BAINS  
Tél. : 33 50 07 11

Z.I. de la Chevalerie  
50000 SAINT-LO  
Tél. : 33 05 16 22

**télécommunications**



**MIROITERIE DU MONT-SAINT-MICHEL**



B.P. 220 - Route de Granville  
50302 AVRANCHES CEDEX  
Téléphone : 33 58 72 53



**Vérandas  
Stores  
Miroirs**

**Menuiseries alu - Placards coulissants**